

MAXIMUM SPORTS
«AUBUT VOULAIT PRENDRE
TOUTES LES DÉCISIONS» S 14



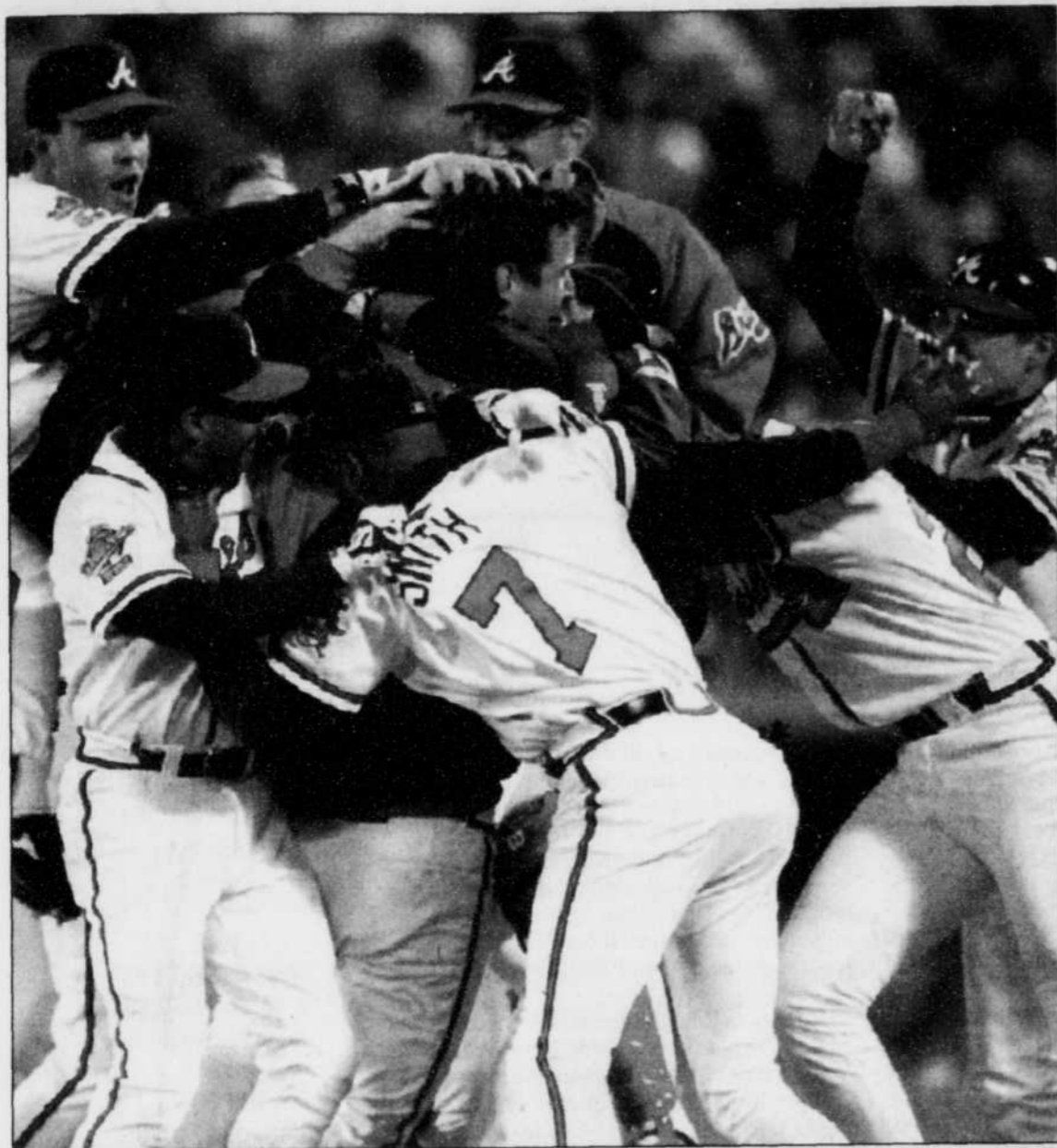
SPÉCIAL RÉFÉRENDUM
L'HEURE DU CHOIX
CAHIER C

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE DIMANCHE 29 OCTOBRE 1995

Les Braves sont champions



Les Braves d'Atlanta ont enfin effacé leur réputation de perdants. Ils ont mis un terme à cinq années de frustration et 30 ans de disette, hier, lorsqu'ils ont disposé des Indiens de Cleveland 1-0 pour remporter la Série mondiale de baseball en six parties. Détails S 26.

TRANSFORMATION DE TROIS HÔPITAUX DE
QUÉBEC EN CENTRES GÉRIATRIQUES

Près de 70 médecins à caser

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — Des 75 médecins spécialistes touchés par la transformation de trois hôpitaux en centres gériatriques, une vingtaine seront sans emploi, estime le Dr Claude Poirier, responsable de la relocalisation des médecins à la région régionale. De plus, une cinquantaine d'omnipraticiens travaillant à Chauveau, au Jeff et à Christ-Roi devront faire leur deuil de leur pratique hospitalière.

Déjà, dit le Dr Poirier, les hôpitaux de Québec qui restent (Saint-Sacrement, Enfant-Jésus, Laval et les trois pavillons du CHU) ont indiqué leur intention d'accueillir 50 médecins spécialistes à la condition que ces médecins arrivent « avec un certain quantum de ressources ». Le chirurgien,

par exemple, devra arriver dans son nouveau milieu de travail avec « les infirmières et les fournitures » nécessaires. » L'hôpital receveur n'aura pas les moyens de payer les dépenses addition-

Voir MÉDECINS en A 2 ►

Monsieur

«C'est pas Parizeau qui est en cause, c'est le pays du Québec», a lancé le premier ministre aux militants qui scandaient bruyamment son nom, hier, à Sainte-Julienne, dans son comté de l'Assomption.

Il avait dit que le jour où il aurait le sentiment que sa présence deviendrait un obstacle à la souveraineté, il saurait s'effacer. Il l'a fait. Peut-être à contrecœur, mais il l'a fait.

Quand Lucien Bouchard a affirmé que l'Histoire consacrerait un chapitre entier à M. Parizeau, alors qu'il n'aura lui-même droit qu'à une note en bas de page, j'ai surtout trouvé que cette modestie lui convenait très mal.

Si le OUI l'emporte demain soir, le chef du Bloc entrera instantanément dans la légende avec un statut de demi-dieu, alors que M. Parizeau demeurera un simple être humain. C'est peut-être injuste, mais c'est le peuple du Québec qui l'aura décidé.

Je l'observais, hier, en pensant que c'était probablement sa dernière campagne, ne serait-ce qu'en raison de son âge. Et je me suis dit qu'il mériterait en effet un chapitre. Un gros chapitre.

Les souverainistes, qui verront peut-être leur rêve se réaliser, ne devraient jamais oublier qu'au moment où tout le monde disait que c'était fini à jamais, M. Parizeau était pratiquement le seul à entretenir la flamme. Pendant ce temps, Lucien Bouchard, qui avait pris le « beau ris-



Michel David
RÉFÉRENDUM

95

Peut-être la dernière campagne de Monsieur

Voir MONSIEUR en A 2 ►

AUTRES TEXTES

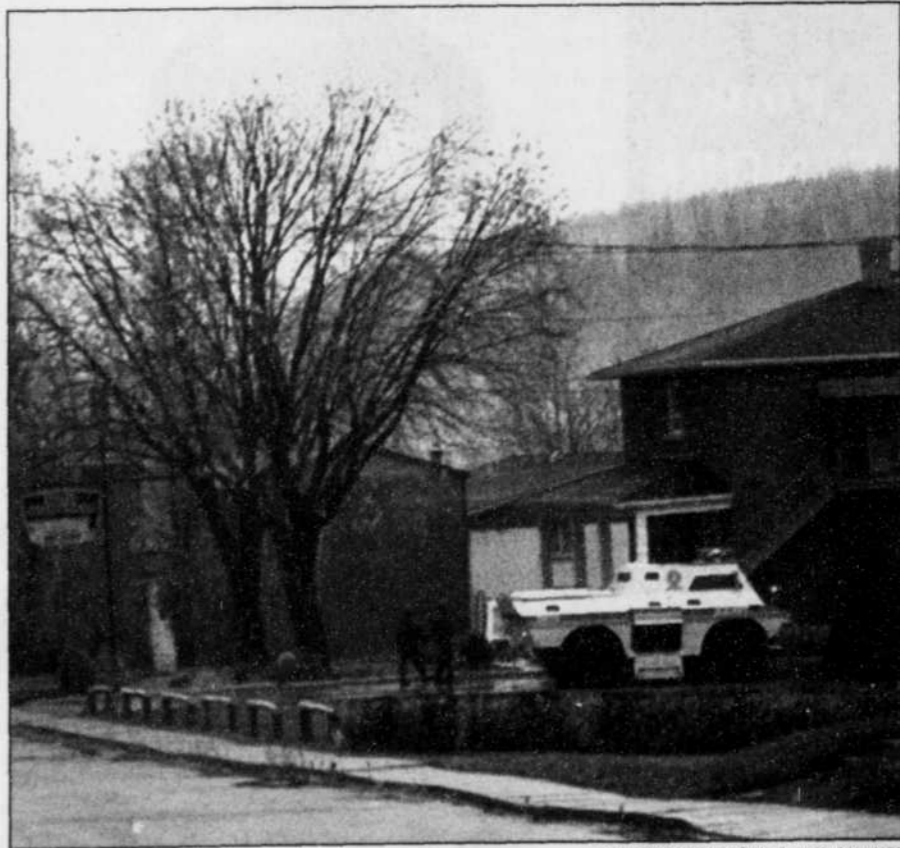
- Spicer intervient A 6
- Des conséquences A 7

Pour la recherche sur le sida



40 000 ballons ont été lancés hier à proximité de la tour Eiffel à Paris. Ils symbolisent les 40 000 personnes victimes du sida en France. Chaque ballon contenait le nom d'une personne ayant fait un don pour la recherche sur cette maladie.

Retrouvé sans vie



Carol Mathieu, l'homme qui s'était barricadé dans son logement de Beauceville, a été retrouvé sans vie, hier après-midi, au terme d'un siège policier de 40 heures. Détails page A 3

MAGAZINE



Promenades et tombeaux

Nos cimetières anciens sont aussi devenus des parcs qu'on fréquente toute l'année.

PAGE B 1

LA MÉTÉO



Maximum 8, Minimum -1
Nuageux avec averses. Demain, ciel variable et froid. Détails page S 28

QUÉBEC, 99¢ ANNÉE, NO 298
FLORIDE, 1,60 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.



LES RETOURNÉS

MÉDECINS Pas les moyens

Suite de la Une

nelles occasionnées par l'arrivée de nouveaux médecins.

« PLUS DIFFICILES »

Il reste en ce moment 20 médecins « plus difficiles » à placer. Certains sont âgés, d'autres manquent de formation pour être admis dans un hôpital universitaire, et pour « des raisons de caractère », certains sont perçus comme des indésirables.

Les plus vieux médecins pourront se prévaloir du généreux plan de retraite négocié par la FMSQ (Fédération des médecins spécialistes). Les autres pourront se spécialiser ou s'inscrire dans un banque de remplacement avec une allocation équivalente à 70% de leurs honoraires.

TÂCHE COMPLEXE

Même si le remplacement des médecins se fait plus facilement à Québec qu'à Montréal, le Dr Poirier se rend compte de la complexité de sa tâche. « C'est comme un casse-tête de 4000 morceaux, un casse-tête avec un ciel bleu sans nuage. C'est pas facile. Mais en y allant service par service, ça va mieux. »

Il espère qu'au 31 décembre, tous les médecins spécialistes touchés connaîtront leur nouveau lieu de travail.

LES OMNIPRATICIENS

Pour les 50 omnipraticiens qui pratiquent à temps plein dans les trois hôpitaux qui changent de mission, la situation est plus dramatique, admet le Dr Poirier.

« Il n'y aura pas de place pour eux dans les hôpitaux. Au mieux, ils pourront travailler à l'urgence ou dans les cliniques externes. À Québec, comme à Montréal, seuls les médecins spécialistes pourront admettre des patients à l'hôpital », explique le Dr Poirier.

Ces omnipraticiens devront se tourner vers les CLSC où une quinzaine de postes seront ouverts.

« Les omnipraticiens n'auront pas le choix d'orienter leur pratique vers les soins à domicile. Ils prendront en charge les malades qui quitteront plus tôt l'hôpital. »

Le Dr Poirier a rencontré les omnipraticiens cette semaine. « Ils ont un deuil à faire. J'ai senti une grande amertume chez eux, parce qu'ils devront quitter une pratique qu'ils aiment beaucoup. »

AUJOURD'HUI

À la veille du scrutin

Au moment où s'achève la campagne référendaire et où chacun de nous est appelé à arrêter son choix, LE SOLEIL vous offre aujourd'hui un cahier spécial de huit pages qui présente les points de vue en présence, des documents utiles et un retour sur le cheminement parcouru depuis le référendum du 20 mai 1980.



André Forgues
Directeur de l'information

POUR LE SOLEIL

Les présidents des comités du OUI et du NON, Jacques Parizeau et Daniel Johnson, ont accepté de signer un texte rédigé spécialement pour les lecteurs du SOLEIL. Nous les en remercions.

De plus, à partir d'entrevues avec des porte-parole des deux camps, le journaliste Gilbert Leduc a préparé des articles sur quelques uns des enjeux qui sont au cœur de la décision à rendre: la situation des finances publiques, la monnaie, la citoyenneté et la portée de l'entente du 12 juin, signée par les chefs souverainistes.

Notre cahier spécial reprend d'ailleurs le texte du projet de loi sur l'avenir du Québec et le texte intégral de l'entente du 12 juin, soit les deux documents auxquels réfère la question référendaire. Enfin, nous avons préparé pour vous une chronologie des faits marquants survenus au cours des 15 dernières années dans le dossier constitutionnel.

Pour faire place à ce cahier spécial, le cahier Magazine se présente cette semaine en version condensée. Vous y retrouverez cependant dès dimanche prochain l'ensemble des sujets habituels, y compris les pages sciences et techno, rock et livres, qui font relâche aujourd'hui.

LE MARDI 31

Alors que s'achève la campagne référendaire, nos priorités se portent maintenant vers notre édition de mardi, le 31 octobre, pour vous offrir une revue complète des résultats du scrutin, des déclarations des principaux acteurs et des réactions suscitées par le choix qu'aura fait les Québécois.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 5
Le Québec et le Canada	6 à 9
Le Monde	10 et 15
Annonces classées	11 à 13
Décès	14 et 15

CAHIER B	
Dimanche Magazine	1 à 8
Techno	5
Santé	3 et 4
Agenda	6
Ce soir à la télé	7
Jeux et B.D.	7 et 8

CAHIER C	
Spécial référendum	1 à 8

MAXIMUM SPORTS	
Guy Lafleur	7
André-A. Bellemare	9

SERVICES	
Abonnements	686-3344
Publicité générale	686-3270
Annonces classées	686-3311
Rédaction	686-3394
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Rand, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

SÉLECT 42

tirage du 28-10-95
2-3-8-27-36-38
(complémentaire)
28
mise-tôt
7-17-32-37
EXTRA
891087

LA QUOTIDIENNE

tirage du 28-10-95
4-6-8
2-0-6-9

6/49

tirage du 28-10-95
8-19-27-34-36-45
(complémentaire)
3

SUPER 7

tirage du 27-10-95
10-11-19-20-31-40-44
(complémentaire)
13

EXTRA

207190

BANCO

tirage du 28-10-95
9-10-14-16-17-26-27-34-36-38-41-47-
48-55-58-60-61-63-64-65

C'ÉTAIT HIER

□ 1979 — Le premier ministre Joe Clark annonce que le Canada songe à déménager à Jérusalem son ambassade en Israël.
□ 1972 — Des Palestiniens détournent un avion de ligne ouest-allemand et obtiennent la libération de trois terroristes responsables du massacre des athlètes israéliens aux Jeux olympiques de Munich.

MONSIEUR L'Histoire n'est pas écrite d'avance

Suite de la Une

que » dans « l'honneur et l'enthousiasme », brillait dans les salons parisiens.

L'Histoire n'est pas écrite d'avance. Qui sait ce qui serait survenu si le gouvernement de Joe Clark ne s'était pas fait renverser bêtement en décembre 1979? Le « partenariat » entre le Québec et le Canada serait peut-être un modèle pour le monde entier.

Et si l'accord du lac Meech n'avait pas capoté à la dernière minute, saint Lucien serait peut-être devenu — qui sait? — premier ministre du Canada. Et Jean Chrétien, assis dans le fauteuil du chef de l'Opposition, lui reprocherait aujourd'hui de trahir les intérêts du Québec!

M. Parizeau en est peut-être à sa dernière campagne, mais il n'est pas en-

core parti. Surtout pas si c'est OUI. En présentant son époux aux militants de Sainte-Julienne, Lizette Lapointe a bien pris soin de souligner que c'est toujours lui « le chef du camp du changement » et surtout « Monsieur le premier ministre ».

Quand l'entente tripartite du 12 juin a été signée, j'ai pensé que Lucien Bouchard et Mario Dumont venaient de signer un chèque en blanc à M. Parizeau, qui pourrait toujours agir à sa guise, une fois son OUI en poche.

Avec la place prise par le chef du Bloc durant la campagne, ce n'est évidemment plus le cas. En sa qualité de négociateur en chef, M. Bouchard aura un rôle déterminant dans la relation qui pourra s'établir entre le Québec et le reste du Canada.

Vous pouvez cependant être certain qu'avant de prendre sa retraite, M. Pa-

rizéau va vouloir s'assurer qu'un OUI débouchera bel et bien sur la souveraineté, avec ou sans partenariat.

Dans son esprit, il n'est surtout pas question que le « rapport de forces » serve en bout de ligne à renouveler le fédéralisme. Il l'a encore répété, hier: ceux qui pensent qu'un OUI ne veut pas dire la souveraineté se trompent lourdement.

Si M. Bouchard est le meilleur « vendeur », M. Parizeau a certainement une idée plus précise sur la façon de construire un État souverain et une expérience beaucoup plus vaste du gouvernement. Dans les temps incertains de l'après-OUI, les Québécois seraient peut-être bien contents de le savoir à la barre.

SIC'EST NON

Même si le NON l'emporte de justes-

se, il n'y a aucune raison pour que M. Parizeau plie immédiatement bagage. On peut lui trouver toutes sortes de défauts, mais ses adversaires sont les premiers à lui reconnaître un grand sens de l'État. La situation budgétaire exigera des décisions difficiles au cours des prochains mois et il n'est pas du genre à abandonner le navire en pleine tempête.

De toute façon, une éventuelle victoire du NON s'annonce tellement serrée qu'un autre référendum sur la souveraineté dans trois ou quatre ans ne peut être exclu. Dans ces conditions, mieux vaudrait laisser à son successeur une maison en ordre.

On a toujours associé son surnom de « Monsieur » à une certaine suffisance. C'est vrai qu'il semble parfois un peu hautain, mais il y a aussi de la noblesse attachée à ce titre.

Pour
VENDRE
ta
MAISON



LES ANNONCES CLASSÉES

686-3311

Pour
VENDRE
ton
AUTO



LES ANNONCES CLASSÉES

686-3311

Village Dickens
1995



Village de Dickens, comprenant 12 pièces originales, créé par le Département 56, sera en vente exclusivement aux Floralies Jouvence du 28 octobre au 6 novembre 1995 au prix promotionnel de 90,00\$ (120\$ après le 6 nov. 95).

Une partie des profits de cette vente sera versée à la Fondation Ronald McDonald



LE SOLEIL

Département 56
INC.

FLORALIES JOUVENCE
CENTRE JARDIN

en collaboration avec les restaurants McDonald's, le quotidien Le Soleil et le Département 56 inc., vous invite à visiter le tout nouveau et merveilleux Village de Noël du réputé maquettiste Alain Bernard.

Entrée gratuite
2020, Jules-Verne, Ste-Foy
dès le 28 octobre 1995

Profitez de cette visite inoubliable pour faire un don au Manoir Ronald McDonald et permettre aux enfants de passer eux aussi un heureux Noël.

SAINT-FOY
2020, Jules-Verne
boul. Charest Ouest
sortie Jean-Gauvin

LÉVIS
4760, boul. de la Rive-Sud

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS



De gauche à droite, Mmes Liliane Roy et Louise Arsenau, respectivement coordonnatrice et travailleuse sociale à Violence-Info.

COLLOQUE SUR LA VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE

Des actes qui deviennent de plus en plus violents

Tous les milieux, toutes les classes et tous les groupes d'âge sont touchés

Benôit Routhier
Le Soleil

■ **LORETTEVILLE**—Elle est entrée silencieuse et triste dans la salle. Cheveux gris, peut-être septuagénaire. On lui a donné une chaise, une liqueur, un mouchoir pour essuyer ses larmes. Rita l'a longtemps enveloppée de ses encouragements et de caresses sur les épaules.

C'était hier, à un colloque sur la violence conjugale et familiale organisé par le service de police de la Haute-Saint-Charles, l'organisme Violence-Info et les Filles d'Isabelle de Loretteville.

Mme Louise Arsenau, intervenante et travailleuse sociale à Violence-Info, fait remarquer que la violence est bien présente dans tous les milieux, toutes les classes et tous les groupes d'âge.

Récemment, une femme de 79 ans a dû être hospitalisée après avoir été violentée par son époux de 82 ans! « C'est la première fois qu'elle en parlait! » déplore Mme Arsenau.

Et ça se comprend. Autrefois on n'en parlait pas de la violence conjugale et familiale.

La travailleuse sociale précise qu'il y a à peine un peu plus de 100 ans que le Code civil a enlevé à l'homme le droit de battre son épouse au bâton. Il pouvait la battre en autant que le bâton ne soit pas plus gros que le pouce de l'homme...

Et ce n'est que depuis 1987 que battre sa femme est considéré comme un acte criminel. C'est depuis 1966

seulement que le divorce pour violence est autorisé.

Avec cette lourde tradition il ne faut pas se surprendre que les fem-

mes d'un certain âge endurent la violence toute leur vie.

Cette violence est aussi présente chez les jeunes couples mais les jeunes femmes l'endurent moins longtemps parce que les moyens de se défendre sont plus nombreux.

Une recherche montre que la violence constitue un problème pour un couple d'amoureux sur cinq chez les élèves de niveau secondaire et pour un couple sur quatre au niveau du cégep!

Oui, la violence conjugale existe depuis toujours. Y en a-t-il plus aujourd'hui? Difficile à dire, mais chose certaine, les actes de violence sont plus forts qu'autrefois: le meurtre et les menaces de meurtres sont quasi réguliers. La travailleuse sociale de Violence-Info relate qu'en 1991, au Québec seulement, 42 femmes ont été tuées par leur conjoint ou surtout ex-conjoint.

UNE EXPLICATION COMPLEXE

Et il est très faux de dire que ces hommes sont des malades. Seulement 1% des hommes qui font vivre des actes de violence à leur femme souffrent d'une maladie mentale. Les autres fonctionnent normalement dans la société. Ils sont de toutes les professions, de tous les métiers. 56%

En 1991, 42 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint

des hommes qui occupent un poste de cadre violentent leur femme!

La violence conjugale peut s'expliquer par le fait que des hommes, encore en 1995, croient que la femme

leur est inférieure. D'autres sont mus par une piètre opinion d'eux-mêmes. Ils ont alors peur de perdre leur femme et usent de violence pour en garder le contrôle.

Ce qui explique ces comportements? C'est très complexe, reconnaît Mme Arsenau. L'éducation, des blessures personnelles profondes.

La violence familiale, c'est encore les enfants qui violentent leurs parents. L'adolescent qui menace pour avoir de l'argent, l'adulte et son épouse qui privent les vieux parents de vêtements ou autre chose, qui leur font signer le chèque de pension sous pression, etc.

Y a-t-il moyen d'en sortir? La travailleuse sociale croit beaucoup en l'information.

C'est probablement pour cela que Violence-Info en est à son 31^e colloque.

BEAUCEVILLE

Le forcené retrouvé sans vie

LUCE DALLAIRE

Collaboration spéciale

■ **BEAUCEVILLE**—Barricadé dans son logement depuis jeudi soir, Carol Mathieu, de Beauceville, a été trouvé sans vie, un peu avant 14h, hier, au terme d'une intervention policière qui a duré 40 heures.

À l'aide d'une arme à feu, l'homme de 39 ans, dépressif, s'est donné la mort.

Bien qu'il faille attendre le rapport du coroner, explique le porte-parole de la Sûreté du Québec, M. Camil Gagnon, le décès remonterait à vendredi matin, après que les dernières tractations entre l'individu et le Groupe d'intervention tactique qui semblaient s'avérer positives, aient avortées.

Hier, après avoir procédé, étape par étape, et investigué les lieux à l'aide de censeurs sonores et de caméras-vidéo, le Groupe tactique d'intervention a donné l'assaut, un peu avant 14h. Quinze minutes après, le drame connaissait son dénouement.

Un beaucevillois, M. Jean-Luc Giroux, présume qu'il aurait fallu intervenir plus rapidement, avec plus de pression, mais cet avis n'était pas partagé par une citoyenne qui, de son côté, applaudit le professionnalisme et le respect de la vie des gens mis en cause dans cette tragédie.

La sécurité doit primer, explique l'agent Réal Ouellet.

« C'est vrai que c'est long et qu'il y a des coûts, mais peut-on évaluer le temps qu'il faut ou le prix à mettre pour sauver la vie humaine? » ajoutait-il.

« La police a des comptes à rendre aux gens concernés, à la population et aux autorités et à chaque étape de l'intervention, il n'y a pas de risque à prendre, pour personne. »

« D'autre part, il faut se poser la question en se sentant concerné, croit



Le Groupe tactique d'intervention a donné l'assaut un peu avant 14h, hier.

M. Ouellet. S'il s'agissait d'un fils, d'un frère, d'un père, qu'est-ce que je voudrais qu'il soit fait?

« Dans cette affaire qui a tenu Beauceville sur le qui-vive pendant 40 heures, a indiqué M. Gagnon, nous étions en présence d'un homme ayant un problème de comportement et en possession d'armes à feu. La situation était tendue et il ne fallait pas provoquer et risquer de la rendre plus explosive. »

Peu après le départ de la majorité des 33 agents, les 12 personnes évacuées vendredi matin ont regagné leur logis, hier, en fin d'après-midi.

Comme il y a eu mort d'homme, pour assurer la transparence du corps policier, l'enquête a été confiée à la Sûreté municipale de Québec.

De l'eau, sans trop de dégâts



COLLABORATION SPÉCIALE, RENÉ MATHIEU

La pluie incessante qui s'est abattue sur la région de Québec, hier, n'est qu'une pure formalité d'un automne qui aurait dû frapper à nos portes depuis quelques temps déjà. Il est tombé 41 millimètres de pluie sur Québec depuis vendredi soir. La seule journée de samedi a été inondée par 32 millimètres d'eau. Les météorologues d'Environnement Canada parlent d'une bonne chute, mais toujours pas de record. La circulation a pataugé en début d'après-midi. À l'intersection des boulevards Masson et de l'Ormière, sur la photo, les automobilistes devaient circuler tant bien que mal dans deux pieds d'eau. Un peu partout, des feuilles mortes bloquaient l'entrée des bouches d'égout et empêchaient l'eau de s'écouler normalement. Quelques sous-sols de résidences privées ont été inondés. Les pompiers sont intervenus pour pomper l'eau. Dès aujourd'hui, la température devrait s'abaisser pour rejoindre les normales saisonnières. Quelques flocons de neige fondante pourraient même donner un avant-goût de la saison froide. Adieu, temps doux... A.M.

Daniel ne veut plus retomber dans le panneau

Il souhaite de l'encouragement et de l'entraînement

■ **LORETTEVILLE**—L'éducation ainsi que des blessures personnelles profondes expliquent parfois la violence conjugale et familiale.

Daniel est un exemple. À 29 ans il ne veut plus retomber dans le panneau de la violence. Qu'il a vécue et vue enfant. Violence du père envers les enfants, envers la mère. Ensuite, violence de la mère envers les enfants, pour garder le contrôle.

Plus tard il a usé de violence psychologique pour s'assurer du contrôle sur les autres. Un temps, il croyait qu'il était violent à cause de l'alcool et des drogues.

Devenu abstinent, il s'est vu dans un comportement dans lequel il n'était pas à l'aise. Il a réalisé sa violence. Si son père battait sa mère et

celle-ci lui donnait des coups de tumeurs, lui, adolescent, a menacé sa mère de démolir le frigo si elle ne lui donnait pas d'argent.

Plus tard il menaçait sa copine enceinte de la quitter, etc.

Le GAPI (Groupe d'aide aux personnes impulsives avec comportement violent) l'a aidé et il souhaiterait qu'un organisme du genre Alcools anonymes voie le jour pour aider quotidiennement les hommes violents. Il est déterminé à ne pas être violent mais il aimerait avoir de l'encouragement et de « l'entraînement » de façon régulière. Hier, il a assisté au colloque de Violence-Info pour se motiver. Il avait fait la même chose à Beauport, il y a deux semaines.

Finalement, la violence fait souffrir tout le monde, même son auteur. B.R.

SAINT-NICOLAS Vol avorté dans une résidence

Trois jeunes ont été surpris par les policiers de Chaudière Ouest alors qu'ils émergeaient avec du matériel volé d'une résidence privée de la rue Du Poitou à Saint-Nicolas, vers 22h vendredi. Un citoyen du quartier avait signalé la présence d'un véhicule suspect à la police quelques minutes plus tôt. Deux des trois individus, un majeur et un mineur, ont été interceptés; l'autre a réussi à prendre la fuite. François Côté, d'âge majeur, a plaidé coupable à l'accusation d'introduction par effraction qui pesait contre lui, hier matin au palais de justice de Québec. En juillet 1995, il avait déjà écopé d'une sentence de 60 jours d'emprisonnement pour trafic de stupéfiants. Il était toujours en probation lors de sa plus récente infraction. Le juge Marc Choquette a condamné l'accusé à six mois d'emprisonnement. La marchandise, des appareils électroniques et de l'argent, a été récupérée et remise au propriétaire. A.M.

MONTMAGNY Producteurs indemnisés

La Direction de la Régie des assurances agricoles du Québec a annoncé que les producteurs agricoles de la Côte-du-sud seront bel et bien indemnisés pour les pertes occasionnées par le passage des oies blanches, ce printemps. L'entente Canada-Québec sur l'assurance-récolte prévoit une contribution financière égale des deux gouvernements à travers le programme d'indemnisation pour les dommages causés par les oies blanches et autres espèces de sauvagine. En vertu de ce programme, 80% de la perte totale mesurée chez l'ensemble des producteurs est admissible à un paiement et ce, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 560 000\$. La Régie des assurances agricoles du Québec, qui administre ce programme d'indemnisation, est actuellement à procéder au calcul des indemnités et prévoit débiter l'envoi des paiements aux producteurs concernés, dès la fin du mois de novembre. S.F.

La ville acquiert l'ancienne gare

La ville de Montmagny se portera bientôt acquéreur de l'ancienne gare ferroviaire de Via Rail pour un montant symbolique de 1\$. Reste à régler quelques détails techniques avant que ne soit signée l'entente avec les représentants du Canadien National, les propriétaires de ce bâtiment classé monument historique depuis moins d'un an. Plusieurs projets sont sur la table pour trouver une nouvelle vocation à cette gare construite en 1881. Selon les informations obtenues, le projet le plus plausible serait de la transformer en musée permanent sur le 350^e anniversaire de la seigneurie de la Rivière du Sud qui battra son plein l'été prochain dans la capitale de l'oie blanche. S.F.

Centre éducatif des migrations

La ville de Montmagny investira 10 000\$ pour réaliser un éducatif des migrations. De l'avis du maire de Montmagny, M. Jean-Claude Croteau, la croissance de l'achalandage ne répond pas aux objectifs qui avaient été fixés lors de la création du centre, il y a près de quatre ans. Des statistiques obtenues du centre éducatif des migrations révèlent qu'ils ont accueilli 9800 visiteurs au cours de l'année 1994, soit une croissance de 1,36% par rapport à 1993. M. Croteau a rappelé que ce centre représentait des investissements de 1,8 million\$, dont plus de 300 000\$ ont été consentis par la ville de Montmagny. Ce plan de relance sera déposé à la mi novembre. L'objectif premier pour le centre est de permettre à l'établissement d'obtenir un achalandage croissant et plus constant. S.F.

BERNIERVILLE

La vitesse tue une fois de plus

La vitesse excessive a fait une autre jeune victime, à 23h20 vendredi, devant le 1074, rue



Gargouille de l'Halloween

L'Halloween donne l'occasion de plusieurs activités à l'école secondaire les Etchemins de Charny. Pour l'occasion, des élèves ont confectionné une immense tête de loup-garou qui a été placée à l'entrée principale de la polyvalente.

Principale à Bernierville, entre Black Lake et Victoriaville. Louis Blondeau, 22 ans, résidant à Bernierville, est décédé après avoir perdu le contrôle de son véhicule en tentant un dépassement. L'état de la chaussée commandait pourtant une vitesse réduite. La voiture a capoté, effectuant plusieurs tonneaux, pour finir sa roulade contre un poteau. C'est à ce moment que la victime a perdu la vie. Le seul passager à bord, un jeune homme dans la vingtaine, souffre de multiples fractures. Son état est jugé grave. A.M.

SAINT-PHILÉMON Nouveaux sentiers au Massif du Sud

Bien que le Massif du Sud n'ait pas encore formellement obtenu des autorités gouvernementales le statut de parc régional, la corporation d'aménagement et de développement du Massif du sud bénéficie d'une subvention de 65 000\$ du ministère de l'Énergie et des Ressources (MER) pour réaliser 25 km de

sentier dans les secteurs de la vallée de la rivière des Mornes et de celle de la rivière du Milieu, avec départ aux Trois-Fourches. Cet argent provient d'une partie des redevances versées au MER par les propriétaires de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) pour défrayer leurs droits de coupe sur les terres publiques. La corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud injecte, quant à elle, 10 000\$ dans ce projet d'aménagement de sentiers, selon les normes des fédérations de marche et de vélo de montagne. L'aménagement des sentiers sera supervisé par le champion de ski de fond et de vélo de montagne, Pierre Harvey. Les travaux débutent demain et se poursuivront jusqu'au début des neiges. Les sentiers seront utilisables dès cet hiver pour le ski de fond hors piste, puis à l'été pour la marche, le vélo et la randonnée équestre. A.P.

BEAUCEVILLE

Collecte sélective

La collecte sélective sera instaurée dans les 14 municipalités de Robert-Cliche dès novembre. En récupérant et en recyclant papier, carton, plastique, métal et verre, les autorités anticipent réduire d'environ 2000 tonnes par année la quantité de déchets acheminés au site d'enfouissement de Saint-François Ouest, soit 10% de la quantité totale des déchets. En plus de prolonger la durée de vie du site, le secrétaire-trésorier de la M.R.C., M. Gilbert Caron, indique que l'économie est majeure puisque le coût d'une gestion intégrée revient à 24,74\$/la tonne comparativement à 84,95\$ pour les déchets enfouis. L.D.

Récupération gratuite

La récupération sera effectuée gratuitement par le Groupe Sani-Gestion de Sainte-Foy pour trois ans. Le taux de participation attendu des citoyens est de 50%. L'initiative «J'en Bac» s'ajoute à celles des 389 municipalités du Québec qui bénéficient du programme de collecte sélective porte à porte, alors que 464 autres profitent d'un programme par apport volontaire. L.D.

RELIGIONS

Messe des artistes

Le dimanche à 10 h 45, FideArt vous propose la Messe des artistes à la chapelle historique Bon-Pasteur 1080, De La Chevrotière Québec. Artistes invités aujourd'hui: Bruno Laplante, baryton, Louise Cauffope, pianiste. Lecteur, Louis Fortin, comédien. Jacques Gourde, prêtre, responsable des activités liturgiques de FideArt préside l'assemblée. Mercredi à 19 h 30, messe de commémoration des fidèles défunts (vigile). Les artistes invités seront Jean-Yves Sauvageau, baryton, Danièle Sauvageau, soprano, Claude Simpson, basse, et François Lavallée, pianiste.

Sur la place

Des enfants handicapés! Leur présence vient parfois troubler la vie de beaucoup de gens, et certains refusent même de leur faire une place de choix dans notre société alors que d'autres trouvent à vivre avec eux tout plein de joie parce qu'ils leur font découvrir un nouveau visage de l'amour. Cette semaine, *Sur la place* en donne des témoignages dans son émission consacrée aux enfants handicapés et intitulée «Des cadeaux mal emballés». Sur la place est diffusée par votre câblemodérateur (sur la chaîne 9 dans la région de Québec).



Marcel
Rioux

Collaboration spéciale

Ensemble Organum

L'ensemble vocal Organum donnera la «Messe de Notre-Dame», de Guillaume de Machaut, messe destinée à une fête de la Vierge, présentée dans le cadre de la série Classique et Compagnie de l'Institut Canadien le mardi 31 octobre à 20 h en la basilique de Québec. Formé de chanteurs de diverses origines, l'ensemble Organum (fondé par Marcel Pères en 1982) a pour vocation de faire revivre l'art vocal et instrumental pratiqué aux différentes époques du moyen âge.

Secours Tiers-Monde

La grande kermesse «Secours Tiers-Monde» se tiendra au Centre communautaire de l'église Christ-Roi (au

sous-sol) au 5515, rue Saint-Georges, à Lévis, les 4 novembre (de 14 h à 21 h) et 5 novembre (de 10 h à 16 h). Cette activité de financement est tenue à la demande des missionnaires et servira plus particulièrement à aider les handicapés du Zaïre. Information: (418) 837-2970, 837-4312 ou 833-5778.

Monastère des laïcs

Vendredi, à 19h30, une soirée de prière charismatique sera animée par le père André Godbout, a.a. Samedi, «Reviens à ton coeur: C'est par les yeux du coeur que l'homme contemple Dieu». Inscription à 9h30, fin de la session à 16 h. Information: (418) 827-3540. Monastère des laïcs 100 079, avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré.

Au Montmartre

Aujourd'hui, de 14 h à 16 h, vernissage «Le voyage des âmes» de l'artiste-peintre Alix Fortin-Muquet. Cordiale invitation à tous. Demain (13 h 30 à 15 h 30): «Être chrétien(ne) aujourd'hui» avec Claire Drolet. À la lumière du nouveau catéchisme, vous découvrirez quel visage de Dieu doit nourrir notre foi aujourd'hui. Mercredi, à 19 h 30: soirée de prière axée sur la Parole de Dieu et la louange eucharistique sur le thème «L'Évangile révélé aux simples». Enseignement

donné par Roger Fraser, animateur. Samedi (9 h 15 à 16 h): «À l'écoute de Charles de Foucauld» avec Richard Ledoux, f.l.c. Dans le cadre de l'École des Grands Priants, cette journée de prière et de réflexion vous permettra de vous mettre à l'écoute de ce grand témoin de la foi de notre temps, d'approfondir ses écrits, de découvrir les grandes étapes de son cheminement. S'inscrire à l'avance au Montmartre (1669, chemin Saint-Louis, Sillery), tél. (418) 681-7357, fax. (418) 681-9644.

Jésus-Ouvrier

Mardi de 9 h à 16 h, journée de ressourcement, d'échanges et de prières pour les gens du troisième âge avec Julien Campagnat, o.m.i. et une équipe de laïques. Du 3 au 5 novembre, une expérience de guérison du coeur (agapathérapie) pour tous avec Réal Boissonneault, o.m.i. et Raymonde Bujold, psychologue. Information et inscription Tél.: (418) 683-2371 Fax.: (418) 683-6681.

Rencontre baha'ie

La prochaine rencontre d'information baha'ie aura pour sujet «Le rôle d'Adam dans l'histoire de l'humanité». Elle sera animée par M. Dany Létourneau. Le public a donc rendez-vous à 20h le vendredi 3 novembre au Centre baha'i 1101, rue de l'Amérique-française à Québec.

Vous DÉMARREZ EN AFFAIRES?
SÉMINAIRE POUR LES ENTREPRENEURS
EN MARKETING ET EN COMMUNICATION

Profitez des conseils judicieux de professionnels

Apprenez:

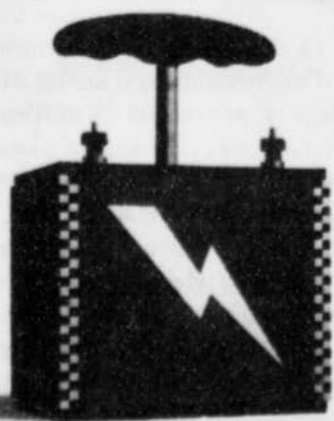
- 15 principes essentiels en marketing
- comment réaliser une publicité qui vend
- comment provoquer un comportement d'achat immédiat
- comment augmenter vos ventes
- 30 trucs des publicitaires professionnels
- et bien plus...

Séminaire 19 janv. 1996, Pavillon La Laurentienne, Université Laval

• Séminaires privés disponibles sur demande

Inscrivez-vous dès aujourd'hui, les places sont limitées (418) 650-9204

Clef de contact



C'est vrai, la Sunfire est une petite bombe. Ce qui ne l'empêche pas d'être très disciplinée. Car avec son système antivol PASS Lock, elle n'obéit qu'à son maître.

SUNFIRE PONTIAC
LA PASSION DE CONDUIRE

IMPORTANTE DEMANDE D'AIDE ALIMENTAIRE

Contrôle nécessaire pour éviter les abus

MARIE CAQUETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Confrontés à une demande d'aide alimentaire importante, les organismes communautaires de la région de Québec en sont rendus à discuter de mesures de contrôle pour «éviter les abus» chez les défavorisés.

Certaines mesures existent déjà dans quelques quartiers de Québec, comme la carte à poinçon ou la liste unique, afin d'assurer une distribution équitable des vivres, disait Mme Céline Morrow, présidente de la Table de concertation sur la faim de Québec, qui tenait un colloque à l'intention des responsables d'organismes communautaires qui s'occupent d'aide alimentaire, la semaine dernière.

L'an dernier, dans les jours précédant Noël, on manquait de nourriture pour satisfaire les demandes de dernière minute, disait-elle en entrevue. Mais les contrôles rebutent puisqu'ils présentent l'inconvénient de fiébriser les gens. L'automne, novembre en particulier, est un moment difficile pour les familles pauvres, dit-elle. Il y a eu la rentrée scolaire, il faut renouveler les vêtements chauds, et puis Noël s'en vient.

La nouvelle pauvreté a fait croître le nombre des demandes d'aide : il y a les jeunes diplômés sans emploi et criblés de dettes, les chômeurs des banlieues qui ont perdu leur emploi et, malgré une maison et une voiture, n'ont rien à mettre sur la table.

COMPRESSIONS

L'alimentation, c'est le poste le plus compréhensible du budget, rappelle Mme Morrow. Les coupures budgétaires dans les services publics font d'ailleurs craindre une autre vague d'augmentation des demandes d'aide alimentaire.

Il y a actuellement 173 organismes qui puient dans le garde-manger de Moisson-Québec. Ils sont venus en aide à 23 313 personnes.

Outre la possibilité de généraliser des contrôles, les organismes communautaires pourraient devoir se regrouper dans un même édifice afin d'améliorer les relations avec la clientèle qui a souvent l'impression d'être traitée en pièces détachées, fréquentant un organisme pour ceci et un autre pour cela.

CUISINES COLLECTIVES

Par ailleurs, Mme Morrow souhaite accélérer la mise sur pied de cuisines collectives.

Par groupe de quatre ou cinq, quelque 200 femmes de la région de Québec se retrouvent, tous les mois, pour préparer les cinq soupers



Mme Céline Morrow, conseillère en programmes de nutrition au Centre de santé publique du Québec, préside la Table de concertation sur la faim de la région de Québec (incluant la Rive-Sud proche) qui organisait un colloque sur ce sujet la semaine dernière.

du mois, ceux de la semaine qui précède l'arrivée du chèque d'aide sociale.

Cette méthode est utilisée un peu partout à travers le monde pour briser le sentiment d'impuissance et la solitude des femmes pauvres.

Il faut disposer de plus de cuisines dans des lieux publics

Une étude sera prochainement entreprise, sous la direction de l'école de service social de l'université Laval, pour évaluer l'expérience québécoise, lancée par deux CLSC il y a déjà cinq ou six ans.

Il faut cependant disposer de plus de cuisines dans des lieux publics pour rendre ce service plus accessible.

«On veut faire appel aux organismes qui ont une cuisine, telles les écoles secondaires et les garderies, pour qu'ils acceptent de la mettre à la disposition des cuisines collectives, les soirs ou les fins de semaine», dit-elle.

Les organismes spécialisés dans l'aide alimentaire souhaitent aussi pouvoir récupérer tout l'équipement de cuisine, en autant qu'il soit de taille raisonnable, qui deviendra disponible au moment de la transformation des hôpitaux en centres d'accueil, le printemps prochain.

Les «preachers» de la radio devraient être interdits

Des animateurs alimentent les préjugés envers les assistés sociaux

■ QUÉBEC — Même si nous vivons dans un pays libre, on devrait interdire les animateurs radio qui débâtèrent sur le dos des assistés sociaux et alimentent les préjugés à leur endroit, estime M. Jean-Yves Desgagnés, un agent de recherche à l'université de Montréal qui s'adressait à des responsables d'organismes communautaires de Québec, au cours d'un colloque organisé par la Table de Concertation sur la faim, la semaine dernière.

M. Desgagnés identifiait au moins trois «preachers» bien connus de la radio qui répandent l'intolérance dans la société en désinformant la population, dit-il.

Même les termes utilisés dans la loi sur la sécurité du revenu véhiculent des préjugés, ajoute-t-il, quand on distingue entre les assistés sociaux aptes au travail et ceux qui sont incapables ou quand on sépare les disponibles des non-disponibles.

Cela crée des bons assistés qui veulent s'en sortir et d'autres qui ne le veulent pas, expliquait-il. La réforme de l'aide sociale en cours devrait donc aussi porter sur le langage pour éviter de faire porter à l'individu la responsabilité de sa situation.

Pourquoi ces préjugés existent-ils ? Plusieurs ignorent la réalité de l'assistance sociale où plus de 50 % des clients sont d'ex-travailleurs qui ont perdu leur emploi, selon M. Desgagnés.

Ces nouveaux assistés ont accumulé des biens durant les années où ils travaillaient, une maison, une auto, peut-être aussi un manteau de fourrure, énumérait-il.

Veut-on les obliger à tout vendre cela, même le micro-ondes, et refuser des cadeaux de leur famille ? M. Desgagnés rappelle que la loi autorise les assistés sociaux à conserver des biens

en autant que leur valeur ne dépasse pas un montant fixé.

Les préjugés contre les assistés sociaux sont aussi d'ordre idéologique dans les systèmes politiques actuels qu'il décrit comme des «dictatures du marché».

Les chômeurs et les assistés sociaux y deviennent, plus que tous les fraudeurs du fisc, des boucs-émissaires responsables de tout ce qui va mal aux yeux des «grands possesseurs» et des gens au pouvoir.

Ces préjugés ont un effet terrible : ils détruisent l'identité et la confiance des gens, engendrent la honte et une forme d'impuissance à agir.

Les assistés sociaux se sentent isolés, se résignent et sont aussi les principales victimes de la discrimination.

Selon la présidente de l'Association de défenses de droits sociaux du Québec métropolitain, Mme Michèle Tilmant, qui était aussi panéliste invitée à ce colloque, nous arrivons au seuil d'une société à deux niveaux qui ne se côtoient plus, qui ne se connaissent plus. Chaque niveau vit sur une planète différente.

Il y a le risque que le groupe des nantis soit tenté de renoncer à inclure les exclus qui deviennent trop nombreux et coûtent très cher. Il y a des gens qui décident de quitter un emploi salarié, d'être à leur compte parce qu'ils n'auront plus à payer des impôts élevés pour les autres, donnait-elle en exemple.

De leur côté, certains assistés pratiquent la délinquance parce qu'ils n'ont pas de quoi vivre. «On se débrouille» avec le vol, la fraude, le travail au noir, la contrebande, la prostitution.

Ces tensions sont exacerbées par des irresponsables dans les médias. Les assistés sociaux ont maintenant peur et une forme de «guerre civile» n'est pas à exclure, selon Mme Tilmant.

La pauvreté est créée par une élite qui pense s'en sortir. Mais elle va se retrouver avec un problème qui va rebondir... M.C.

«Les assistés sociaux ont peur et une forme de «guerre civile» n'est pas à exclure»

Un avant-goût de l'hiver !

Le 9^e Salon Provincial du Ski

Présenté en collaboration avec: **Skican**

27 • 28 • 29 octobre 1995

Logos: HORS LA LOI, Bell Mobilité, chik énergie, TÉLÉ 4, McDonald's, LE SOLEIL, G. GALERIES DE LA CAPITALE - MODE ET MERVEILLES -

Une autre réalisation de GEXCO Membre de APEQ Association des professionnels en expositions de Québec

Challenge Bell

DU 28 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE 1995, AU CLUB AVANTAGE

CONCOURS «DESTINATION TENNIS»

Assistez à un match du Challenge Bell

VOUS POURRIEZ GAGNER

1 Voyage Destination tennis pour 2 personnes aux Championnats Lipton, à Key Biscayne, Floride (valeur de 4 000 \$)

4 1 des 4 laissez-passer doubles pour la finale du Challenge Bell (valeur de 50 \$ chacun)

40 1 des 40 cartes LaPuce^{MC} Bell (valeur de 20 \$ chacune)

TIRAGES QUOTIDIENS SUR LES ONDES DE CITF ROCK-DÉTENTE DU 31 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 1995

Voir détails et règlements sur le site du Challenge Bell. Aucun achat requis.

LE SOLEIL CITF 107.5 FM ROCK-DÉTENTE Bell

COUPON DE PARTICIPATION

Challenge Bell

Nom : _____

Titre d'emploi : _____

Entreprise : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Question : (50 x 2) + (25 - 5) = _____

LE QUÉBEC LE CANADA

RÉFÉRENDUM 95

OFFRE D'INTERURBAINS GRATUITS

Les cibles de téléphone défient Spicer

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Certaines compagnies de téléphone de l'extérieur de la province ont décidé de défier le président du CRTC, Keith Spicer. Tel qu'initialement prévu, elles offriront aujourd'hui à leurs abonnés, cinq minutes gratuites d'interurbain vers le Québec.

En fin de soirée hier, le président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes est intervenu pour dire qu'il ne cautionnerait pas l'opération en raison de son caractère politique.

La porte-parole de la NB Tel, du Nouveau-Brunswick, Linda Forestall, a immédiatement réagi en indiquant que le plan rabais allait quand même être offert. « Il est trop tard. Nous ne pouvons plus reculer, nous l'avons annoncé à notre clientèle », a-t-elle fait valoir.

Des compagnies de Terre-Neuve et de la Colombie-Britannique auraient également l'intention de donner suite à leur offre. Au total, sept entreprises, toutes membres du groupe Stentor, sont engagées dans la polémique. Bell Canada ne l'est pas, s'étant dissociée du projet dès le départ.

Au Québec, le directeur général des élections, Pierre F. Côté, soutient que l'offre de gratuité contrevient aux dispositions de la loi électorale. « Le jeu combiné des articles 402 et 417 de la loi, fait en sorte qu'on ne peut offrir des rabais pour la promotion d'une option à moins que ceux-ci ne soient comptabilisés dans les dépenses d'un comité parapluie », plaide M. Côté.

Il n'entend cependant pas saisir la cour supérieure d'une requête en injonction pour empêcher l'opération. « Nous n'avons pas suffisamment d'éléments de preuve pour élever notre argumentation. Et puis il est difficile de faire appliquer une loi québécoise hors la province. Je ne peux que souhaiter que ces compagnies suivent les règles du jeu. »

Il était difficile de savoir, hier, si avant la levée de boucliers, le CRTC avait tacitement approuvé la politique de rabais. Quelques minutes avant l'annonce de Keith Spicer, Michele Gagné, porte parole de BC Tel en Colombie-Britannique, confirmait que vendredi après-midi, sa compagnie n'avait pas encore reçu de nouvelles de l'organisme fédéral.

Au Nouveau-Brunswick, Helen Sanderson, une autre porte-parole de

NB Tel, indiquait pour sa part qu'aucune confirmation écrite n'avait effectivement été reçue, mais laissait entendre que des indications en provenance de l'organisme fédéral donnaient à croire qu'il n'y aurait pas de feu rouge.

Les deux porte-parole des sociétés ont soumis qu'il n'était pas de leur intention de prendre position politiquement, mais qu'elles voulaient seulement encourager les discussions entre Canadiens et Québécois.

Depuis quelques heures, les coups de fils et les fax provenant du Canada anglais se multiplient au Québec. Des encarts publicitaires ont même été réservés dans différents quotidiens. « Canada demeurons ensemble », disait, hier, une page du Globe and Mail avec comme signataire « le peuple de la Nouvelle-Écosse ». Dans une autre on pouvait lire: « Si jamais vous vous sentez seuls... Souvenez-vous de la compassion que tous les Canadiens dans toutes les provinces ont ressenti lorsqu'ils ont eu la nouvelle de la tragique maladie de Lucien Bouchard. D'un océan à l'autre, les gens ont prié pour lui parce qu'il était un de nous, peu importe ses convictions politiques. »

PLAINTES CONTRE LE SCFP

En marge du dossier sur les compagnies de téléphone, Pierre F. Côté a également été saisi hier d'une plainte contre le Syndicat canadien de la fonction publique.

Celui-ci, de même que deux de ses branches, le Syndicat des employés de Vidéotron et la Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec (FNEEQ), sont soupçonnés d'avoir expédié à leurs membres des dépliants promotionnels en faveur du OUI, sans que ceux-ci aient été approuvés par l'agent officiel du comité du OUI.

Des encarts publicitaires ont même été réservés dans des quotidiens

«Qu'on nous fiche la paix»

Parizeau est ulcéré par les initiatives du Canada anglais pour convaincre les Québécois de voter NON

DONALD CHARETTE
Le Soleil

■ SAINTE-JULIENNE — « Qu'on nous fiche la paix, qu'on nous laisse voter » a lancé hier le premier ministre Parizeau ulcéré par toutes ces initiatives provenant du Canada anglais pour convaincre les Québécois de voter NON.

La dernière en liste c'est celle des compagnies de téléphone des autres provinces qui offrent cinq minutes gratuitement aux citoyens qui veulent contacter des Québécois.

Le premier ministre Parizeau, sur la foi d'informations fausses, a d'abord affirmé qu'il était « écoeurant » que le CRCT (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications) ait autorisé cette opération de dernière minute. Mais, en soirée, devant un millier de personnes à Repentigny, il corrigait son tir et admettait son erreur après avoir appris que le CRTC n'avait pas donné son aval à cette intrusion dans le débat référendaire.

Le premier ministre, qui faisait campagne dans la région de Lanaudière, a blâmé les entreprises de téléphonie, « sauf Bell qui a été correcte » en refusant de s'associer à cette opération.

Il a poursuivi en lançant « au moins demain et lundi ayons la fierté de nos lois, la fierté de ce que nous sommes, ayons la fierté de déterminer notre avenir et qu'on nous fiche la paix, qu'on nous laisse voter ».

Dans son allocution, le chef du OUI a affirmé que le directeur-général des élections étudiait cette nouvelle intrusion dans la campagne référendaire mais qu'étant donné que les entreprises de téléphone sont de juridiction fédérale il y a peu de chance de pouvoir loger une poursuite.

En conférence de presse par la suite M. Parizeau a nié avoir utilisé le mot « écoeurant » affirmant « qu'il n'appartient pas à mon vocabulaire ». Il n'a pas voulu donner de conseils aux Québécois sur la façon de répondre à ces appels en disant que les Québécois « sont de grands garçons et de grandes filles ».

M. Parizeau est revenu brièvement hier sur la manifestation fédéraliste de Montréal en ironisant sur ce « sursaut d'amour » qui signifie « qu'après un OUI lundi ils vont nous adorer ».

L'APRÈS-OUI

Le premier ministre s'est fait rassurant hier dans son discours pour expliquer aux Québécois ce qui va se passer s'ils votent OUI demain majoritairement. D'abord, dit-il, les chèques de pension, les allocations familiales, les chèques des anciens combattants seront toujours émis par Ottawa tant que le Québec ne proclamera pas sa souveraineté.

Les Postes seront toujours fédérales mais après la proclamation le Québec



Une militante souverainiste se désignait sans gêne comme étant une « vache séparatiste », hier, lors d'un rassemblement des troupes du OUI, en référence à un commentaire émis par le sénateur Jacques Hébert, au début de la campagne.

va créer sa Société des Postes et intégrer les employés actuels.

Donnant l'exemple du petit bureau de poste local il a expliqué que rien ne va changer mais qu'après un an, le délai prévu par la loi sur l'avenir du Québec pour faire la souveraineté « on va descendre le drapeau du Canada et monter celui du Québec ».

Quant aux passeports il a répété que la citoyenneté québécoise et les passeports québécois feront leur apparition rapidement après la souveraineté mais, qu'entretiens, nous demeurerions des citoyens canadiens. Ottawa aura à décider s'il accorde la double citoyenneté aux Québécois comme il le fait pour tous les autres pays. « Ottawa devra décider s'il autorise tous les pays du monde, y compris les îles Samoa, à détenir la double citoyenneté ou s'il amende sa loi pour dire, virgule, sauf le Québec ».

M. Parizeau estime que le Canada devra négocier rapidement ne serait-ce que pour régler le problème de la dette.

« Il n'y a rien de compliqué, d'extraordinaire là-dedans. Le 31 vous allez vous lever et regarder votre télévision et constater que tout est calme sur les marchés et vous allez vous recoucher ».

Il a souligné que ce travail de construire un pays au cours des mois qui suivront sera « fatigant mais exaltant ».

Le premier ministre a mentionné qu'il parlait des jours suivant le référendum parce que de plus en plus de gens se demandent ce qui va se passer avec un OUI.

Hier à Ste-Julienne un cortège de voitures identifiées au NON se sont stationnées devant le local où M. Parizeau a pris la parole mais la police leur a demandé de se déplacer.

LE BOYCOTT

De passage dans un ferme de St-Elizabeth M. Parizeau a affirmé que le Québec répliquerait si le Canada croyait avoir un « poignée » sur le Québec avec les quotas de lait décidés de boycotter les produits québécois (Québec détient 48% de ces quotas).

« Attention c'est un jeu qui se joue à deux » de souligner M. Parizeau évoquant le fait que le Québec est le plus grand marché du boeuf de l'ouest et des fruits de l'Ontario. « Le boeuf de l'ouest américain est pas mal et les pêches de la Georgie aussi ».

Le premier ministre a ajouté que si le Canada décidait de prendre son lait aux États-Unis, où il est moins cher, il devrait réduire radicalement le droit de douane fixé dans les accords du GATT à 300%. « S'ils les baissent radicalement pour faire bobos à nos fermes ils vont faire bobos à leurs fermes itou ».

DERNIERS DISCOURS DES TÉNORS DU NON

Les jeunes conviés au «rendez-vous de la victoire»

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

■ MONTRÉAL — Requinqués par la grande manifestation d'amour du reste du Canada, les ténors du NON ont donné le rendez-vous de la victoire, lundi soir à Montréal, aux jeunes militants réunis pour entendre les derniers discours de cette campagne.

L'heure était aux fleurs entre Daniel Johnson, Lucienne Robillard et Jean Charest, chacun se remerciant du bon boulot accompli au cours des cinq dernières semaines.

Malgré un nouveau sondage (Léger et Léger publié hier matin dans le Journal de Montréal et The Globe and Mail), qui donne l'avance au OUI avant répartition des indécis, le NON avait bonne mine à 48 heures du vote.

Le chef du Parti progressiste conservateur, qui a été de tous les grands rassemblements du NON, a toutefois bien averti ses alliés de campagne qu'il reprendrait son rôle de chien de garde après une victoire de l'option fédéraliste.

« Jean Chrétien, Daniel Johnson et les premiers ministres des autres provinces ont parlé de changements, mais moi je vous dis aujourd'hui qu'avec les

jeunes du Québec et du Canada, nous serons là le lendemain du 30 octobre pour être les gardiens du changement. »

M. Charest a de plus reconnu que le fort pourcentage d'indécis, qui se situe à près de 12%, démontre que la partie est loin d'être gagnée pour les fédéralistes.

« On sent autour de nous une inquiétude chez ceux et celles qui sont appelés à se prononcer », a-t-il dit.

Revenant sur le grand rassemblement pancanadien de la veille, M. Charest a ajouté qu'il faut faire de nos voisins des alliés et non des adversaires.

Pour la dernière fois de la campagne, le chef conservateur a de nouveau fustigé les leaders souverainistes. « Ceux qui méprisent le message du reste du Canada et qui prétendent détruire le pays sont décollés de la réalité. »



Le chef libéral Daniel Johnson a essayé une casquette aux couleurs du NON, hier à Montréal, le temps d'une photo de groupe aux côtés de jeunes supporters.

« Vous le savez, vous les jeunes, que les meilleures années de votre vie, votre cœur, votre intelligence, seraient

consacrés à la rupture d'un pays (si le OUI l'emporte) », a-t-il conclu devant environ 600 jeunes.

Daniel Johnson a poursuivi en ce sens, affirmant que le camp du OUI ne connaît pas le reste du Canada. « C'est le camp du NON qui préserve l'avenir, qui peut protéger votre avenir, a lancé le chef libéral. On ne doit pas bloquer l'avenir, on doit le préparer afin de relever les défis. » Le chef du NON a terminé son discours par un retentissant: « À lundi, et à la victoire ! »

Toute la journée d'hier, circulaient encore à Montréal des manifestants de l'unité canadienne, klaxonnant dans leurs voitures ornées de drapeaux du Québec et du Canada. Sur la rue Sainte-Catherine, tout près de Place du Canada, des jeunes arpentaient le trottoir, la tête enfoncée dans un immense unifolié.

Comme ce fut le cas la veille, tout s'est déroulé dans le calme. Tard en soirée, vendredi, la fin de la manifestation a d'ailleurs donné lieu à des scènes étonnantes sur la « Catherine ».

À tous les coins de rue, à toutes les sorties de restaurants, des discussions animées, mais tout de même civilisées, prenaient place entre jeunes Canadiens portant le NON et jeunes Québécois affichant leur choix pour le camp du changement.

RÉFÉRENDUM 95

Un résultat serré aura d'importantes conséquences pour le Québec

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — Mis à part les souverainistes les plus convaincus, rares sont ceux qui auraient parié leur chemise que le OUI et le NON seraient à égalité moins de 24 heures avant le référendum sur l'avenir du Québec et que les chances d'une victoire du OUI n'apparaîtraient plus comme une lointaine possibilité.

Deux sondages, publiés hier et vendredi, témoignent du suspense de la course référendaire.

Un de la maison SOM, rendu public, vendredi, par LE SOLEIL, The Gazette et Radio-Québec, montre que le OUI obtient 46% des intentions de vote contre 40% pour le NON. La proportion d'électeurs indécis est de 14%.

Si l'on répartit proportionnellement ces indécis, le OUI l'emporte par une marge de six %, 53% contre 47%. Pour que le NON l'emporte, il faudra que trois indécis sur quatre votent contre le projet souverainiste, le résultat serait alors de 50,5% pour le NON et de 49,5% pour le OUI. Une victoire du NON est donc toujours envisageable d'autant plus que l'électorat indécis ou pas totalement convaincu de voter OUI pourrait se montrer « conservateur » dans l'isoloir et opter finalement pour le NON.

Hier, c'était au tour de la firme Léger & Léger d'y aller avec son dernier coup de sonde de la campagne référendaire pour le compte du Journal de Québec et The Globe & Mail. Selon le sondage, 46,8% des électeurs questionnés ont dit qu'ils voteraient OUI, demain, contre 41,4% pour le NON. Une répartition pondérée des 11,4% de répondants indécis donne le pointage on ne peut plus corsé de 50% pour le OUI, 50% pour le NON.

Pour le politologue Réjean Pelletier de l'université Laval, un résultat serré pour le OUI ou pour le NON, de-

main, aura des conséquences importantes pour la suite des choses au Québec.

M. Pelletier prétend qu'une victoire serrée du NON, surtout si plus de 55% des francophones disent OUI, risque de provoquer des lendemains amers. Selon lui, le mécontentement des francophones sera immensément plus grand qu'en 1980 alors que René Lévesque avait promis une « prochaine fois » aux Québécois.

« Depuis 1980, il y a eu le rapatriement unilatéral de la constitution, l'échec de Meech, le rejet de l'Accord de Charlottetown. Les Québécois ont encore frais à la mémoire ces événements. Ce n'était pas le cas en 1980 alors que le dernier échec constitutionnel dont les Québécois se rappelaient était celui de Victoria en 1971 », signale Réjean Pelletier au SOLEIL.

Par ailleurs, si le OUI l'emporte par une mince marge, une période d'incertitude s'installera et il n'est pas certain que le reste du Canada verra immédiatement s'asseoir avec le Québec pour négocier un partenariat, croit M. Pelletier, car il voudra prendre le temps de mesurer les conséquences du vote.

« Dans ces circonstances, le gouvernement québécois devra multiplier les déclarations pour rassurer le Canada anglais, les États-Unis et les partenaires internationaux ».

Si le pointage au référendum est de 55%-45% en faveur du OUI, l'universitaire croit que « l'écart sera suffi-

samment important pour enclencher rapidement le processus de négociation du partenariat économique et politique ».

Pour le politologue, tout porte à croire que le fédéral va amorcer des négociations avec le Québec mais qu'en cours de route, il se tournera vers l'électorat pour obtenir un mandat clair et précis pour poursuivre les échanges avec Lucien Bouchard.

L'hypothèse d'élections générales au Canada avant la période des Fêtes est tout à fait envisageable, soutient Réjean Pelletier en indiquant que le fédéral serait mal venu au Québec de déclencher un référendum sur une éventuelle proposition de renouvellement du régime fédéral.

« Il s'agirait de la pire des solutions pour Ottawa. Le référendum pancanadien serait perçu au Québec comme un outil pour éradiquer, par le poids de la majorité canadienne-anglaise, les Québécois ».

Par ailleurs, Réjean Pelletier écarte la possibilité d'une contestation judiciaire du résultat référendaire. « Il faut se rappeler que le référendum est avant tout consultatif. Les contestations pourront se faire — et elle se feront sûrement — lorsque le projet de loi sur l'avenir du Québec sera adopté par l'Assemblée nationale ».

Quant au rappel des parlementaires pour l'adoption du projet de loi, l'universitaire souligne qu'il ne s'agit pas d'une urgence nationale, surtout si le résultat du référendum est serré. « L'Assemblée nationale pourrait cependant être convoquée rapidement pour adopter une résolution faisant état du résultat du référendum, rappelant la volonté de négocier du Québec en vue d'un partenariat avec le Canada et assurant la continuité des lois canadiennes jusqu'à la proclamation de la souveraineté », note Réjean Pelletier.

AU LENDEMAIN D'UN OUI

Le fédéral pourrait tenter d'empêcher le Québec de partir

■ OTTAWA (PC) — Si le OUI l'emporte, plusieurs options s'offriraient au gouvernement fédéral pour tenter d'empêcher le Québec de quitter le Canada. Les experts demeurent toutefois sceptiques quant à l'efficacité des divers moyens légaux auxquels le gouvernement fédéral pourrait avoir recours.

Ottawa pourrait ainsi tenter de faire obstacle au projet souverainiste québécois en dépoussiérant de vieux pouvoirs constitutionnels peu utilisés, en s'adressant aux tribunaux ou même en « tablettant » la question pour un certain temps.

Les analystes s'entendent toutefois sur un point: c'est la volonté des Québécois, conjuguée à l'opinion internationale ainsi qu'au traditionnel jeu politique, qui décideront en bout de ligne de l'avenir du Québec.

Les actions du gouvernement fédéral pour contrer une victoire du OUI ne seraient ainsi qu'une façon de placer ses pions sur l'échiquier politique qui se dessinerait au lendemain du 30 octobre.

« Les tactiques légales peuvent s'inscrire dans le cadre d'une solution politique globale », reconnaît James Bickerton, un politologue de l'Université Saint-François Xavier, en Nouvelle-Écosse.

Quelles seraient alors les avenues que pourrait emprunter Ottawa pour éviter le départ du Québec de la fédération?

■ Des pouvoirs peu connus:

En théorie, le gouvernement fédéral pourrait brandir une clause constitutionnelle vieille de 128 ans pour invalider une éventuelle loi sur la souveraineté du Québec.

« Je ne crois pas que cela soit très réaliste », souligne Valérie Summers, une politologue de l'Université Memorial, à Terre-Neuve.

D'une façon aussi peu réaliste, le lieutenant-gouverneur du Québec pourrait retarder l'adoption d'un tel projet de loi pour permettre à Ottawa de l'invalider par son pouvoir de désaveu.

Le gouvernement fédéral pourrait tout de même déployer ces mesures à des fins symboliques.

■ Contestation devant les tribunaux:

Ottawa pourrait demander à la Cour suprême du Canada de se pencher sur la question d'une déclara-

tion unilatérale de souveraineté ou encore sur une poursuite intentée par un Québécois mécontent.

« Il faut s'attendre à des litiges de toutes sortes », prédit le politologue Robert Jackson, de l'Université Carleton à Ottawa.

Mais les tribunaux seraient peut-être tentés de se défilier.

« Ils vont affirmer de plein droit qu'il s'agit de litiges qu'ils ne peuvent résoudre à ce moment », explique Patrick Monahan, un professeur de la Faculté de droit d'Osgoode Hall.

■ Des pourparlers constitutionnels:

Le premier ministre Jean Chrétien pourrait convoquer une conférence constitutionnelle fédérale-provinciale pour remodeler le Canada. L'appétit pour des tels pourparlers risquerait cependant d'être plutôt faible.

« Il (Jean Chrétien) n'a pas le soutien des Canadiens là-dessus », explique Jean Crête, un politologue de l'Université Laval.

Il y a fort à parier que le gouvernement Parizeau ne serait pas particulièrement disposé à participer à un tel exercice.

■ Un référendum fédéral:

Le gouvernement de Jean Chrétien pourrait déclencher son propre référendum — au Québec ou à travers le Canada — avec une question très précise du type « Voulez-vous que le Québec se sépare du Canada? ».

Il pourrait aussi tenir un référendum national pour demander aux Canadiens un mandat de négocier

avec le Québec.

■ Une élection fédérale:

Les libéraux de Jean Chrétien pourraient aussi retourner devant les électeurs afin de recueillir un mandat de négociation.

■ Ne rien faire et attendre:

Si le OUI l'emporte par une faible marge, Ottawa pourrait simplement attendre et laisser les Québécois qui ont voté NON protester avec de plus en plus de vigueur.

« Il va y avoir des Québécois insatisfaits qui s'objecteront », soutient M. Jackson.

Plusieurs estiment cependant qu'Ottawa sera forcé de réagir promptement.

Les actions du fédéral ne seraient qu'une façon de placer ses pions

« Il faut s'attendre à des litiges de toutes sortes », dit le politologue Robert Jackson

Janette Bertrand refuse un prix de l'association canadienne des radiodiffuseurs

■ OTTAWA (PC) — L'animatrice de télévision Janette Bertrand a refusé un prix spécial que venait de lui décerner l'Association canadienne des radiodiffuseurs, hier, après que l'organisme ait lancé un appel inattendu à l'unité canadienne.

Mme Bertrand figurait parmi les cinq vedettes de la télévision que l'association intronisait au sein de son temple de la renommée lors d'une cé-

lébration, hier midi.

Mme Bertrand avait déjà accepté l'honneur lorsque les convives ont été appelés à se prononcer sur une résolution spéciale de l'exécutif de l'association. En temps normal, l'organisme traite de ses résolutions lors de réunions à huis clos.

L'auditoire a ensuite été invité à se lever pour porter un toast à l'unité canadienne. Janette Bertrand a alors refusé de se lever. Quelques Québécois également présents ont grondé leur mécontentement avant de se lever et de refuser de porter le toast.

Après que le ministre fédéral de l'Industrie, John Manley, ait livré un discours fortement centré sur l'unité canadienne, Mme Bertrand a retourné la plaque qu'elle avait reçue quelques instants plus tôt.

Les responsables de l'association n'ont pas voulu commenter l'affaire.



Janette Bertrand

Une mariée et un cortège qui n'acceptent rien de moins que le meilleur.

Lycia Cardy Inc., une histoire de cœur et de style

Collection exclusive 1996

LC Lycia Cardy BOUTIQUE

Mariée Couture Service incomparable

PLACE FLEUR DE LYS, Entrée 5
550, boul. Hamel, Québec, QC • 526-5283

Encan d'oeuvres d'art

Date: le mardi 31 octobre 1995
Heure: 19h30
Visite: le mardi 31 octobre 1995, dès 12h
Endroit: Hôtel-motel Le Voyageur
2250, boul. Ste-Anne. Tél.: 661-7701

Huiles par: R. Richard, H. Walker, C. Le Sauter, B. Baldwin, A. Rousseau, A.H. C. Kriegoff, H. Le Monier, Pal Fried, G. Knight, etc.

Aquarelle et lithographies: Riopelle, Cosgrove, Carette, etc.

Plus de 70 lots dont plusieurs d'artistes importants, beaucoup sans réserve.

Pour renseignements et informations, veuillez communiquer avec nous au (418) 648-1621.

CHÂTEAU DES AUBAINES INC.
L'autre façon de magasiner

Courses de Mini "Big Foot" 4x4 téléguidés

par Le Club Radio Contrôle de la Capitale

OU

Place des Quatre-Bourgeois (coin Duplessis et Quatre-Bourgeois)

QUAND

Remis au vendredi 3 novembre à 18h
Les samedi et dimanche 4 et 5 novembre de 9h30 à 17h

Pour location d'espaces commerciaux

Alain Thibault: 650-5023

pour un temps limité, 1 mois gratuit aux nouveaux locataires

Communauté urbaine de Québec 25^{ans} 1970-1995

Avis public

FOURNITURE DE COMBUSTIBLE

La Communauté urbaine de Québec et les municipalités de Beauport, Boischatel, Cap-Rouge, Charlesbourg, Lac-Saint-Charles, L'Ancienne-Lorette, Loretteville, Québec, Saint-Augustin, Saint-Émile, Sainte-Foy, Sillery, Vanier et Val-Bélair demandent des soumissions pour la fourniture et la livraison de l'huile à fournaise, type no 2, de l'huile diesel et de la gazoline.

Les intéressés peuvent se procurer le devis et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant à monsieur Daniel Lessard, Communauté urbaine de Québec, 399, rue Saint-Joseph Est, bureau 131, Québec, G1K 8E2, (418) 649-2622, poste 2257.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque certifié au montant de 1000 \$ à l'ordre de la Communauté urbaine de Québec pour chaque produit (5) de combustible pour lequel une soumission est présentée.

Toute soumission doit être présentée sous enveloppe cachetée sur laquelle sera bien indiquée la mention « NE PAS OUVRIR - SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE COMBUSTIBLE ».

Toute soumission, pour être valablement reçue, doit être déposée au bureau du secrétaire de la CUQ, Me Pierre Rousseau, 399, rue Saint-Joseph Est, Bureau 527, Québec, (Québec) G1K 8E2, au plus tard le 8 novembre 1995 à 15h.

Les soumissions seront ouvertes à cette date, cinq minutes après l'heure susdite et en présence des soumissionnaires intéressés.

La Communauté urbaine de Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation à l'égard des soumissionnaires.

Québec, le 29 octobre 1995

Pierre Rousseau, avocat
Secrétaire de la CUQ

Communauté urbaine de Québec 25^{ans} 1970-1995

Avis public

COMMISSION PERMANENTE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DU TOURISME

La Commission permanente du développement économique et du tourisme siégera le 2 novembre 1995 à 19 h au siège social de la CUQ, 399, rue Saint-Joseph Est, Québec afin de prendre connaissance des points mentionnés à l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 9 mai 1995
3. Signalisation touristique: Présentation relative à la politique de signalisation touristique en vigueur dans la région montréalaise
4. Période de questions des membres
5. Période de questions du public
6. Levée de l'assemblée

Québec, le 29 novembre 1995

Le secrétaire de la CUQ,
Pierre Rousseau, avocat

RÉFÉRENDUM 95

Les machines référendaires entrent dans le dernier droit

Malgré un travail efficace, l'incertitude demeure totale dans les deux camps

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Alors que les derniers sondages les placent coude à coude, les machines référendaires du OUI et du NON sont entrées hier dans le dernier droit, avec toutes deux en mire, le drapeau en damier.

Au comité du OUI de Louis-Hébert, l'avant-dernier éditorial de Lise Bissonnette, se prononçant en faveur de l'option, avait été agrandi et tapissait une bonne partie de la vitrine du local. Tout juste à côté, on avait installé la une d'un autre journal, datée du 6 novembre 1982, qui titrait «Lévesque trahi par ses alliés» avec une photo de Jean Chrétien et Pierre-Elliott Trudeau tout sourire.

Dans le bureau, les bénévoles se succédaient au téléphone ou repartaient immédiatement, parapluie sous le bras, avec une liste d'indécis à visiter.

Au quartier général du NON sur le boulevard Hamel, un peu plus tard en journée, les lieux étaient moins agités. «Tu ne verras pas grand monde ici aujourd'hui. Nos gens ont déjà leur liste et sont déjà dans les rues et les centres commerciaux», expliquait Benoît Savard, coordonnateur du NON pour l'Est de la province.

Tant au Q.G. du NON qu'à celui du OUI, on se disait confiant de l'emporter lundi, mais nulle part de triomphalisme.

Benoît Savard estime que les sondages ne tiennent pas compte des derniers jours de campagne et que ceux-ci ont été remportés par les forces du NON. «On a marqué des points sur trois plans. Un, les gens ont pris connaissance qu'advenant un OUI, on se sépare, c'est sûr. Deux, l'appel à la nation de Jean Chrétien, et les interventions de Johnson et Charest ont fait prendre conscience à la population du sérieux de l'enjeu et de ses conséquences. Trois, les leaders du OUI ont gaffé deux fois cette semaine. Lors du rassemblement de Verdun, ils ont clairement démontré qu'ils

étaient en position d'affrontement avec le reste du pays et non en position de proposer un partenariat. Bernard Landry l'a aussi prouvé en écrivant au représentant du président des États-Unis.»

L'histoire électorale est un autre élément qui met en confiance l'organisation du NON. D'ordinaire, indécis et discrets n'appuient pas massivement la cause souverainiste. En 1980, à la veille du référendum, le dernier sondage mené par LE SOLEIL donnait le NON en avance avec 49% des intentions de vote alors que le OUI en récoltait 37%. Quatorze pourcent des personnes interrogées n'avaient pas d'opinion déclarée. Le résultat final devait démontrer que 78% des opinions non déclarées avaient abouti dans le camp du NON. Sur la base d'une telle répartition, le OUI n'aurait gagné dans aucun des derniers sondages.

TOUJOURS LES INDÉCIS

Il n'apparaît toutefois pas si certain que les indécis vont cette fois se diviser de la sorte. «Au début de la campagne, les personnes que l'on avait recensées comme indécises tournaient à 33-34% de notre côté, maintenant c'est à 44-45%», racontait hier le statisticien de Louis-Hébert, Sylvain Clavet.

Le coordonnateur du OUI dans la région de Québec, Pierre Bernier, n'est pas peu fier du renversement de tendance.

«Il faut se rappeler Lafontaine. Le NON est parti vite, avec beaucoup de fracas, mais a graduellement perdu du rythme. Ses porte-parole ne tenaient pas de discours de fond. Je lève mon chapeau à monsieur Johnson. Il

fait le faire, sept semaines de campagne sans rien dire.»

L'ancien maire de Charlesbourg reconnaît que l'entrée en scène de Lucien Bouchard a fait tourner le vent. «Dans le coin du 7 octobre, on tirait de l'arrière 45-39, 48-41 et ça ne bougeait plus. Le sprint de la campagne est parti avec lui», dit-il.

Pierre Bernier ne croit pas que le rassemblement monstre de vendredi, à Montréal, influence le vote de lundi, du moins pour la région de Québec. «Ici, on n'a rien senti. Mais ça m'a quand même choqué de voir qu'à elles seules les dépenses engagées pour ce rassemblement allaient dépasser celles autorisées par la loi pour la campagne référendaire.»

Si la campagne était à recommencer, il soutient que le OUI se donnerait peut-être une structure mieux organisée. «On a toujours laissé beaucoup de latitude à chacun des comités, mais lorsqu'on veut organiser des manifestations comme dimanche dernier, c'est plus difficile. On a de la spontanéité, mais pas d'argent. Ce n'est pas comme les gens du NON, où tout est coordonné à partir de Québec.»

Les gens du NON disent plutôt que c'est le OUI qui possédait la meilleure structure financière. «Dans Louis-Hébert par exemple, le PQ a un bureau de comté et le BQ aussi», plaide Benoît Savard.

Quand on lui demande ce qui fera finalement pencher le vote, Savard parle également du discours sans contenu du clan adverse. «Nous avons fait une campagne d'information sur le fond du projet. De l'autre côté, ils se sont contentés d'une campagne d'émotions, purement sensationnel.»

Seul point d'unanimité entre les deux coordonnateurs: le travail des militants. Bernier et Savard clament tous deux que si leur option l'emporte c'est grâce à eux.

Les mécanos des machines en ont encore pour deux jours.

GASPÉSIE

Bouchard croit que la souveraineté aidera au développement des pêches

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ CARLETON — Bien qu'il reconnaisse que le redressement économique des régions périphériques du Québec sera difficile, Lucien Bouchard croit qu'un Québec souverain sera plus propice à ce développement parce que les chicanes entre Québec et Ottawa monopolisent présentement trop d'énergie, à un point tel qu'il ne reste que des miettes de champs de compétence et de ressources à ces régions.

Parlant devant plus de 800 personnes réunies hier soir à Carleton, en Gaspésie, le chef du Bloc québécois a dénoncé le «pays extrêmement centralisé» qui découle des querelles entre Québec et Ottawa, une situation qui a souvent monté les communautés les unes contre les autres dans l'espoir de faire aboutir des projets décidés dans les capitales.

«Les souverainistes disent, quand Québec aura récupéré tous les pouvoirs, Québec ne se sentira pas insécure vis-à-vis de personne, l'État central québécois pourra à ce moment-là (...) enchâsser dans sa constitution le droit de responsabilités spécifiques aux régions avec un droit à l'enveloppe budgétaire et le pouvoir d'établir des priorités de développement pour elles et prendre des décisions responsables...» a indiqué M. Bouchard, en citant le programme de décentralisation du projet de loi sur l'avenir du Québec.

Répétant les propos présentés il y a trois semaines par le ministre québécois des Pêches, Marcel Landry, au sujet de la gestion des stocks faite par le gouvernement fédéral, M. Bouchard a parlé d'une double nécessité de faire la souveraineté.

Il a rappelé, s'appuyant sur des chiffres du MAPAQ évidemment contestés par le ministre fédéral Brian Tobin, que depuis 1980, la part des pêcheurs québécois de poisson de fond a chuté



Lucien Bouchard

de 10,8% des prises en Atlantique à 5,7%, avant l'imposition du moratoire découlant de l'épuisement de la ressource.

«Quand on parle des autres espèces, le crabe, la crevette, le turbot, les espèces pélagiques, là, la proportion est tombée de 36% à 21%. C'est ça, le régime du fédéral. Et le régime du fédéral, dans le domaine de la gestion, on sait que c'a été épouvantable. Le fédéral (...) a autorisé et rendu officiel, et systématique, la surpêche avec les résultats catastrophiques que nous connaissons», a lancé Lucien Bouchard.

Il a de plus déploré le manque d'accès des pêcheurs québécois à la zone canadienne des 200 milles. «Si le Québec devient un pays souverain, qu'est-ce qui va arriver? Il faudra négocier le dossier du golfe (...), un des premiers dossiers qui sera négocié», a-t-il conclu, rappelant que pour négocier, ça prend, selon lui, un rapport de force que seul un État souverain peut fournir.

Manifestement fatigué, Lucien Bouchard n'a pas tenu de point de presse dans la baie des Chaleurs.

Des ministres néo-brunswickois à New Richmond pour le NON

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

NEW RICHMOND — Des ministres du gouvernement libéral du Nouveau-Brunswick effectueront une quatrième visite dans l'est du Québec demain à l'occasion de la marche du NON organisée à New Richmond par les forces fédéralistes du comté de Bonaventure.

Le ministre des Affaires intergouvernementales, Bernard Richard, la ministre du Développement des ressources humaines, Marcelle Mersereau, et le ministre d'état aux Mines et à l'Énergie, Albert Doucet, se joindront aux partisans du camp du NON pour marcher dans les rues du centre-ville de New Richmond.

Les ministres Richard et Mersereau étaient allés à Rimouski il y a deux semaines en compagnie de leur collègue des Finances, Edmond Blanchard. Tous trois avaient fait du porte-à-porte dans un quartier où évoluaient en même temps des représentants du camp du OUI. Le ministre Richard a fait une deuxième incursion, seul, à New Richmond le 18 octobre, alors que le ministre des Pêches et de l'Aquaculture, Bernard Thériault, s'est rendu à Bonaventure jeudi.

Lors de ces visites, les ministres acadiens ont, pour convaincre les Québécois de voter NON, mis sur les liens qui unissent les francophones du Canada et sur la possibilité de réformer le fédéralisme en répondant aux de-

mandes des Québécois pour obtenir plus de pouvoirs et éliminer les chevauchements. Le ministre Thériault, des Pêches, a indiqué jeudi que plusieurs ententes dans ce domaine s'étaient conclues à l'avantage du Québec, et qu'il était ouvert à d'autres pourparlers pour satisfaire les Québécois en matière de gestion des produits de la mer.

Le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Marcel Landry, n'a pas apprécié l'intervention de son homologue néo-brunswickois, l'accusant d'avoir été le premier à se fermer aux revendications du Québec lors d'une rencontre regroupant des ministres canadiens des pêches.

Un bon mot pour le Québec



En tenue sportive, le premier ministre de Colombie-Britannique, Mike Harcourt, a pris quelques minutes hier pour s'adresser à une foule qui s'était rassemblée à Vancouver en faveur de l'unité canadienne.

RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Sheila Copps accuse la CSN de véhiculer des faussetés

MARIE LISE DIONNE
Collaboration spéciale

■ GASPÉ — La vice-première ministre canadienne, Sheila Copps, accuse la CSN et son président Gérald Larose de véhiculer des faussetés au sujet de la future réforme de l'assurance-chômage du gouvernement fédéral.

«Tous les documents que la CSN a fait circuler jusqu'à maintenant ne sont pas valides. Il n'y a aucune vérité là-dedans, c'est totalement faux» a soutenu Sheila Copps devant plus de 200 anglophones et francophones hier à Gaspé. Là où, accompagnée du ministre des Pêches, Brian Tobin, elle a livré, les larmes dans la voix, un vibrant plaidoyer en faveur de l'unité canadienne.

Clarifiant plus tard ses positions devant les journalistes, M^{me} Copps a déclaré, à deux jours du référendum, qu'en choisissant de demeurer à l'intérieur du Canada, les pêcheurs, les travailleurs saisonniers et les gens de l'industrie de la pêche notamment, n'auront pas à faire face à des coupes néfastes voire draconiennes au niveau de l'assurance-chômage.

Des documents du gouvernement fédéral portant sur des propositions de réforme de l'assurance-chômage, obtenus par les syndicats CSN et celui des employés d'Emploi et Immigration Canada laissent pourtant entendre qu'Ottawa s'apprete à sabrer durement et au prix de nombreux sacrifices des travailleurs dans ce régime d'aide.

Des publications que n'endossent pas la vice-première ministre. «Je suis présidente du comité de l'assurance-chômage, pas Gérald Larose, pas les séparatistes et je peux vous dire qu'on a aucunement approuvé de projets de loi sur l'assurance-chômage.»

Elle ajoute de plus que la CSN agit de façon biaisée en ne protégeant pas ses travailleurs. Un état de fait qu'elle qualifie de «croche». M^{me} Copps pense que dans un Québec séparé, «comme le propose la CSN», ce sont les



Sheila Copps

contribuables qui vont faire les frais du nouveau système de l'assurance-chômage. «C'est faux de dire que cessera le paradis», affirme-t-elle.»

PÊCHEURS DÉCUS

De son côté, le ministre fédéral des Pêches, Brian Tobin s'enest pris aux souverainistes qui font des promesses «fantaisistes» aux pêcheurs. Selon M. Tobin, il est faux de prétendre qu'un Québec indépendant posséderait la moitié du golfe St-Laurent et aurait automatiquement accès aux zones de pêches canadiennes.

«C'est la cour internationale qui tranchera, comme ce fut le cas entre la France et les îles Saint-Pierre et Michelon. Une bataille territoriale qui a duré 25 ans», rappelle-t-il.

Certains pêcheurs ont interprété cette première et unique visite du ministre Tobin en sol gaspésien, comme un «geste évident de panique» dans le camp fédéraliste, à 48 heures du jour «J».

Les «Bleu Poudre» à la une



Les journaux britanniques ont souligné à la une de leurs éditions d'hier la supercherie montée, jeudi, par Pierre Brassard des «Bleu Poudre» qui s'est entretenu au téléphone avec la reine Élisabeth II d'Angleterre en se faisant passer pour le premier ministre Jean Chrétien.

Neuf motards arrêtés dans la région de Montréal

L'escouade Carcajou ne chôme pas

SAINT-JÉROME (PC) — Si l'on se base sur la kyrielle d'accusations déposées en fin d'après-midi, vendredi, au palais de justice de Saint-Jérôme, contre neuf motards arrêtés jeudi, l'escouade Carcajou a élucidé une série de crimes commis sur la Rive-Sud de Montréal, dans le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, dans les Laurentides et à Laval.

Huit des neuf accusés, qui passent le week-end derrière les barreaux, sont des sympathisants des Death Riders. Le neuvième, Stéphane Plouffe, 27 ans, de Sainte-Sophie, est un membre de ce gang de Sainte-Thérèse affilié aux Hells Angels.

C'est un individu de 69 ans, Gérard Brunet, de l'île Sainte-Thérèse, à Saint-Luc, qui est le plus visé alors que 18 chefs d'accusation ont été déposés contre lui.

Brunet aurait commis des crimes d'incendie à Lafontaine, à Montréal, Rivière-des-Prairies, à Saint-Léonard, à Hampstead, à Saint-Luc, à Laval et à Mont-Saint-Hilaire. Dans plusieurs de ces crimes, il aurait agi avec un autre accusé, Daniel Filion.

Un autre accusé, Gilbert Rosenberg, 51 ans, de Morin Heights, a vu la Cour

ronne, représentée par Me Francine Chartrand, déposer contre lui des accusations de trafic de stupéfiants à Prévost. Il est aussi accusé d'avoir utilisé une grenade et d'autres engins explosifs avec Daniel Filion, et de possession d'armes.

Filion a été grièvement blessé, le 22 août, par l'explosion d'une bombe dans ses mains à Morin Heights. Rosenberg aurait alors été avec Filion et il est accusé de l'avoir abandonné alors qu'il le savait gravement blessé.

AUTRES ACCUSÉS

Les autres accusés dans ce dossier sont: Daniel Naud, 32 ans, du quartier Laval-Ouest, Conrad Saint-Jean, 46 ans, de Blue Sea Lake, Gilles Lord, 56 ans, de Saint-Léonard, Jean Laporte, 26 ans, de Joliette, Martin Lacroix, 33 ans, de Montréal-Nord et Jean-Pierre Guittou, 45 ans, de Mascouche.

Les accusations portées contre Plouffe sont toutes reliées à son arrestation au bunker des Death Riders. Les six autres sympathisants arrêtés lors de cette vaste opération de Carcajou à travers la province comparaitront par voies de sommation.

PARLEMENT JEUNESSE DE LA CAPITALE

Les accusations de patronage ne manquent pas

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

■ QUÉBEC—Hier, une députée a été accusée d'être co-proprétaire d'une maison de jeu, un député a été accusé de patronage et un autre d'avoir dépensé 3 millions \$ et des «peanuts» pour des études sur la commercialisation de la fourrure... d'écureuil!

Bien sûr on a «affaire à une vraie joke», comme disait celle qui était accusée de tenir une maison de jeu.

Il s'agissait en fait d'une simulation parlementaire de Parlement jeunesse régional de la Capitale (PJRC).

Ils étaient 28 jeunes à remplir le rôle de députés, ministres, premier ministre, chef de l'opposition, etc.

Serge Gagné, de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et étudiant en administration à Montréal, joue pour la fin de semaine le rôle de premier ministre tandis que Pierre-Yves Boivin, étudiant en économie à l'université Laval, campe le rôle de chef de l'opposition. La preuve que c'est un jeu, ces

étudiants ne sont pas tous de futurs avocats ou médecins...

L'expérience du système parlementaire se déroule dans la salle du conseil municipal de Québec.

Et ces jeunes apprennent vite! Déjà à 10h30 hier matin, ils avaient compris que l'Assemblée nationale c'est un peu comme un gang de pensionnaires collégiens qui s'amuse. Les accusations pleuvaient drues, l'immunité parlementaire les favorisant...

Dans un texte d'explication du PJRC on dit que les jeunes ne font pas de partisanerie ni de référence à la situation politique réelle.

C'est vrai mais le journaliste obser-

vateur a le droit de penser aux études réelles du député LeHir quand le Parlement jeunesse aborde les études pour la commercialisation de la fourrure d'écureuil.

Une députée a été appelée à défendre sa position dans un cas de voirie vécu dans son comté essentiellement rural. Elle a même parlé d'installer des feux de circulation pour le passage des vaches sur une route. Sont-ce des vaches séparatistes?

Trêve de plaisanteries, il n'en reste pas moins que ces jeunes ont là une occasion en or de se familiariser avec les rouages de notre système politique. Et ça c'est sérieux. L'organisation d'un tel événement d'une fin de semaine dure un an, dit Sophie Gaboriault, «leader du gouvernement», dont c'est la quatrième expérience. Le PJRC est organisé par un comité exécutif composé de quatre membres de l'Association régionale des Jeunes parlementaires de Québec, élus lors de la simulation précédente.

Les garçons réagissent plus violemment à un divorce que les filles

Une famille sur cinq est monoparentale au Québec

MONTRÉAL (PC) — Selon de récentes statistiques, 39,5% des familles du Québec ont un seul enfant, 42,8% en ont deux et 14,1% en ont trois. Seulement 3,6% des familles ont quatre enfants et plus. Une famille québécoise sur quatre est reconstituée, et 21,7% de l'ensemble des familles québécoises sont monoparentales.

Ce sont quelques-unes des statistiques avancées dans un tout nouveau livre sur l'éducation des enfants, lancé récemment par le service des publications de l'hôpital Sainte-Justine, intitulé «Du côté des enfants», écrit par Germain Duclos et Danielle Laporte. Aussi l'ouvrage propose-t-il certaines suggestions pour éviter les conséquences trop brutales d'un divorce chez l'enfant.

Au moment de la séparation, Danielle Laporte, qui est psychologue clinique, suggère de conserver pour

l'enfant «le plus de stabilité possible: même maison ou même logement, même école, mêmes meubles, du moins pour la première année.

«Lorsque le parent s'en va avec ses biens personnels, il doit éviter de vider la maison. Le parent qui reste doit résister à la tentation de faire un grand ménage. De plus, il faut éviter de toucher à la chambre des enfants ou à des objets qu'ils aiment et qui leur rappellent le parent absent».

Par ailleurs, la deuxième union a moins de chances de durer que la première et aboutit, dans 50% des cas, à une nouvelle rupture.

«Les enfants ont un grand besoin d'appartenance à la famille et ils détestent parler de demi-frères, de demi-sœurs ou des enfants de la conjointe du père, surtout s'ils vivent sous le même toit qu'eux», ajoute Mme Laporte.

Les garçons réagissent plus violem-

ment à un divorce que les filles. «Nous savons également que ce sont les mères qui, dans 85% des cas, ont la garde de leurs enfants, et que les pères, avec les années, ont tendance à diminuer la fréquence de leurs contacts avec les enfants.»

Au même moment, on lançait un guide à l'intention des intervenants, intitulé «Pères présents, enfants gagnants», de Denis Beauchamp et Colette Thibodeau, qui vise à renforcer la présence du père dans la famille.

«Au cours des générations précédentes, écrit-on dans l'avant-propos, le rôle du père avait l'avantage d'être clair et net. On attendait de lui qu'il soit un pourvoyeur de biens matériels et qu'il fasse régner la discipline à la maison...»

«Or, depuis quelques années, nous assistons à une profonde mutation dans l'organisation familiale...»

RÉPONSE ATOUT

1 900 451-4513

CAPSULES D'INFORMATION PRÉ-ENREGISTRÉES

Ne donnez pas votre langue au chat!

EN TOUT TEMPS, L'INFORMATION VOULUE

Enfin! Pour obtenir la solution aux problèmes de la vie quotidienne sans délai, sept jours par semaine, 24 heures par jour (et le tout à peu de frais!), il suffit désormais d'une ligne téléphonique Touch-Tone et d'un numéro:

1 900 451-4513

Rapide et accessible en tout temps, le nouveau service d'information téléphonique RÉPONSE ATOUT est offert pour seulement 1 \$ la minute (taxes en sus). RÉPONSE ATOUT vous transmet les renseignements concis et pertinents que vous désirez.

À VOTRE CHOIX

L'information est traitée sous forme de capsules d'une durée moyenne de 4 minutes qui abordent chacune un sujet particulier. Il suffit de repérer le sujet qui vous intéresse parmi la liste de capsules disponibles. Vous obtenez toujours des renseignements pertinents, précis et exacts.

DES CHRONIQUEURS HORS PAIR

Les capsules informatives RÉPONSE ATOUT sont préparées par des experts qui font autorité dans leur domaine. Surveillez les annonces journal pour obtenir la liste complète des capsules.

FACILE COMME BONJOUR

Après le message d'accueil, composez le code à cinq chiffres correspondant à la rubrique désirée. En tout temps, vous pouvez réentendre les 10 dernières secondes de texte en appuyant sur le * et le 2. Pour réentendre la capsule depuis le début, composez de nouveau le code à cinq chiffres qui identifie la capsule. Pour sauter les 10 prochaines secondes de texte, faites le * et le 4. Pour écouter une autre capsule, il suffit de composer le code de cinq chiffres correspondant que vous trouverez dans la liste ci-dessous.

Pour obtenir gratuitement une mise à jour de la liste complète des capsules RÉPONSE ATOUT ou pour nous faire part de vos commentaires, composez sans frais:

1 800 686-6299.

L'utilisateur doit être âgé de 18 ans ou plus. Le service téléphonique Réponse Atout et les auteurs des capsules informatives auxquelles il donne accès n'assument aucune responsabilité quant aux résultats obtenus par l'utilisateur à la suite de l'application des conseils fournis.

* Durée de 5 à 6 minutes.



MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

DR. CLAIRE BARITEAU



LE CHAT

- 81 600 Arrivée, nouveau chat
- 81 601 Arrochage, marquage urinaire
- 81 602 Bains
- 81 603 Dentisterie
- 81 604 Examen annuel
- 81 605 Malpropreté
- 81 606 Poil, boules de
- 81 607 Stérilisation
- 81 608 Teigne
- 81 609 Toxoplasmose, (parasite)
- 81 610 Vaccination
- 81 611 Vie sexuelle
- 81 612 Voies urinaires, maladies

LE CHIEN

- 81 630 Agression de dominance
- 81 631 Anxiété de séparation
- 81 632 Bain

- 81 633 Coprophagie (mange matières fécales)
- 81 634 Dentisterie
- 81 635 Entraînement à la cage
- 81 636 Entraînement en général
- 81 637 Examen annuel
- 81 638 Jappement
- 81 639 Maladie de Lyme
- 81 640 Mise-bas
- 81 641 Nutrition / chiot
- 81 643 Peur en général
- 81 644 Peur des gens
- 81 645 Propreté
- 81 646 Stérilisation
- 81 647 Torsion et dilatation de l'estomac
- 81 648 Vaccination
- 81 649 Ver du coeur
- 81 650 Vieillesse

- 81 651 Vie sexuelle

DIVERS

- 81 680 Animal perdu
- 81 681 Constipation
- 81 682 Coup de chaleur
- 81 683 Diarrhée
- 81 684 Euthanasie
- 81 685 Empoisonnement
- 81 686 Formation du vétérinaire
- 81 687 Formation du technicien
- 81 688 Obésité
- 81 689 Pension
- 81 690 Poil, mue
- 81 692 Premiers soins, trousse
- 81 693 Pucés
- 81 694 Rage
- 81 695 Vers intestinaux
- 81 696 Voyages

1 900 451-4513

Participez au concours
Roulez gagnant
8 superbes
Hyundai Accent
à gagner



Quelle est la question TVA dans le TVA édition 18 h ?

Donnez votre réponse dans Le Soleil.

Comment participer

- Du lundi au vendredi, inscrivez la question TVA sur le coupon-réponse. Postez-le à :
- Ou déposez votre enveloppe chez un concessionnaire Hyundai participant.

Concours Roulez gagnant
Télé 4, C.P. 4700,
Québec G1K 7R9

BULLETIN DE PARTICIPATION

La question TVA du jour est :

Date _____
Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Code postal _____ Tél. _____

Tirage chaque semaine du 31 oct. au 19 déc.
Chaque semaine, un tirage désignera 3 finalistes parmi les participants de la semaine précédente. Leur nom sera diffusé le mardi dans le TVA édition 18 h.

Grand tirage le 20 décembre
Les 24 finalistes participeront au tirage des 8 Hyundai Accent 1996.

Règlements officiels disponibles au quotidien Le Soleil, C.F.E.R., Télé 4 et chez les concessionnaires Hyundai participants. Les 8 Hyundai Accent ont une valeur totale de 100 000 \$. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique.

HYUNDAI TELE4 C.F.E.R. LE SOLEIL

LE MONDE

EN BREF

IMPLANTS MAMMAIRES 3,9 millions \$ en dédommagement

Une Américaine a obtenu hier 3,9 millions \$ de dommages et intérêts pour des implants mammaires en silicone reconnus défectueux. La plaignante, Charlotte Mahlum, avait invoqué des ennuis de santé causés par ses implants pour poursuivre en justice le fabricant, la Dow Chemical, basée à Midland, dans le Michigan. Un tribunal du Nevada a estimé que la société avait « frauduleusement dissimulé » les dangers de la silicone. Dow Chemical possède pour moitié la Dow Corning Corporation, l'un des plus importants fabricants d'implants mammaires aux États-Unis. Face aux plaintes des milliers de clientes mécontentes, Dow Corning Corp s'était placée en mai sous la protection de la loi sur les faillites, affirmant qu'elle n'avait pas les moyens de répondre à ces plaintes. Un juge fédéral avait estimé en septembre que les poursuites contre Dow Chemical et Corning, autre propriétaire de Dow Corning Corp, pouvaient cependant suivre leur cours. Dow Chemical fera appel du jugement. (AFP)

Amende cosmique

Deux cosmonautes russes qui avaient refusé d'effectuer une sixième sortie de la station orbitale Mir en juin parce qu'elle n'était pas au programme ont été condamnés à payer une amende de 4500 \$ chacun. Ils avaient refusé d'effectuer la sortie supplémentaire parce qu'elle ne figurait pas dans leur contrat, qui prévoyait un séjour de 115 jours dans l'espace avec un salaire de 30 000 \$ chacun. (AFP)

Tasse-toi beauté!

Un film publicitaire pour une voiture allemande de marque Opel, mettant en scène une jeune dame très dévêtue, a été jugé discriminatoire envers les femmes et ne sera pas diffusé en Suède. La beauté en maillot de bain et talons hauts apparaissant dans la pub pour une Opel Omega a gêné le conseil des normes, qui a estimé que « la femme, en dépit d'un certain humour, a été ouvertement utilisée comme un objet sexuel n'ayant rien à voir avec le produit promu par le film ». Les téléspectateurs suédois ne verront donc pas cette publicité. (AFP)

État stable pour Boris Eltsine

Hospitalisé depuis jeudi en raison de troubles cardiaques, le président russe Boris Eltsine reçoit toujours des soins et son état n'a pas changé. Les médecins ont recommandé que M. Eltsine n'ait pas de contacts professionnels avec ses collaborateurs. Toutefois, selon des sources non-identifiées citées par l'agence Interfax, le président pourrait recevoir à l'hôpital certains documents urgents. Vendredi, le Kremlin avait indiqué que seuls des membres de sa famille avaient été autorisés à rendre visite à M. Eltsine, aux côtés duquel demeure en permanence son épouse. (Reuter et AFP)

PORTUGAL

Malaise du premier ministre sortant

Le premier ministre sortant Anibal Cavaco Silva a eu un malaise hier au cours de la cérémonie d'investiture du nouveau gouvernement socialiste d'Antonio Guterres. Silva s'est senti mal au moment où le président Mario Soares prononçait son discours, mais il a tenu à rester jusqu'à la fin de la cérémonie. Très pâle, l'ex-premier ministre a déclaré, à l'issue de la cérémonie, avoir été informé quelques heures auparavant du décès de son beau-père et que la nouvelle l'avait bouleversé. Mario Soares a investi le nouveau gouvernement socialiste d'Antonio Guterres en l'invitant à poursuivre le « dialogue avec la société civile » après sa victoire aux législatives du 1^{er} octobre. Le gouvernement, le 13^e après la Constitution issue de la « révolution des œillets » d'avril 1974, est composé de 17 ministres, dont trois femmes, titulaires des portefeuilles de l'Emploi, de la Santé et de l'Environnement. (AFP)

Nuage empoisonné sur la Slovaquie

13 morts lors d'une fuite de gaz dans une aciérie

■ KOSICE (Reuter et AFP) — Treize personnes ont été tuées et 244 intoxiquées, dont 109 restaient hospitalisées, à la suite d'une importante fuite de monoxyde de carbone, dans un haut-fourneau d'une aciérie à Kosice, une ville de 230 000 habitants dans l'est de la Slovaquie.

L'état d'alerte a été décrété pendant quelques heures dans l'ensemble de la région et quelque 2500 habitants, situés proche du complexe sidérurgique VSZ, le plus gros du pays, ont été évacués « par précaution ». Les 13 morts sont tous des ouvriers de l'usine.

La catastrophe, qui s'est produite vendredi, n'a été annoncée qu'hier par les autorités. Un nuage toxique de monoxyde de carbone, qui s'était élevé au-dessus de l'usine, s'était dispersé hier, mais la méfiance demeurait chez les citoyens.

« Nous n'allons pas dormir ici cette nuit, ce n'est plus possible de vivre près de cette usine empoisonnée, vocifère un père de famille Tsigane, habitant à quelques mètres de l'usine. Nous respirons ce mauvais air toute l'année. Le gaz aurait pu nous tuer », dit-il encore sous le coup de l'émotion. « On se serait cru ici pendant la guerre, raconte un infirmier. Les patients ne se rendaient pas compte de ce qui leur arrivait, ils avaient des malaises et des maux de têtes, on leur a donné de l'oxygène. »

Des « travaux de routine » avaient été à l'origine d'une première fuite d'une conduite de gaz, en début de journée vendredi. Les émanations de monoxyde de carbone se sont poursuivies et la catastrophe s'est produite dans la soirée, au moment d'une inversion atmosphérique, selon la compagnie.

L'agence officielle slovaque TASR avait indiqué auparavant que les responsables de l'entreprise auraient sous-estimé la situation au moment de la fuite. Il l'avaient d'abord qualifiée de panne courante de fonctionnement et n'avaient pas informé la population.

L'opposition de la gauche démocratique, a demandé l'ouverture d'une enquête et réclamé des explications sur les raisons pour lesquelles l'incident a été annoncé avec 24 heures de retard.

BAKOU

Métro infernal

LONDRES (AFP) — Une centaine de personnes ont pu périr dans un incendie qui s'est déclaré hier dans le métro de Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan. Il s'agit d'informations officielles venant de divers hôpitaux civils et militaires de la ville citées par l'Agence Interfax reçue à Londres par la BBC.

Aucune estimation officielle définitive n'a encore été communiquée, le dénombrement des morts et des blessés étant en cours.

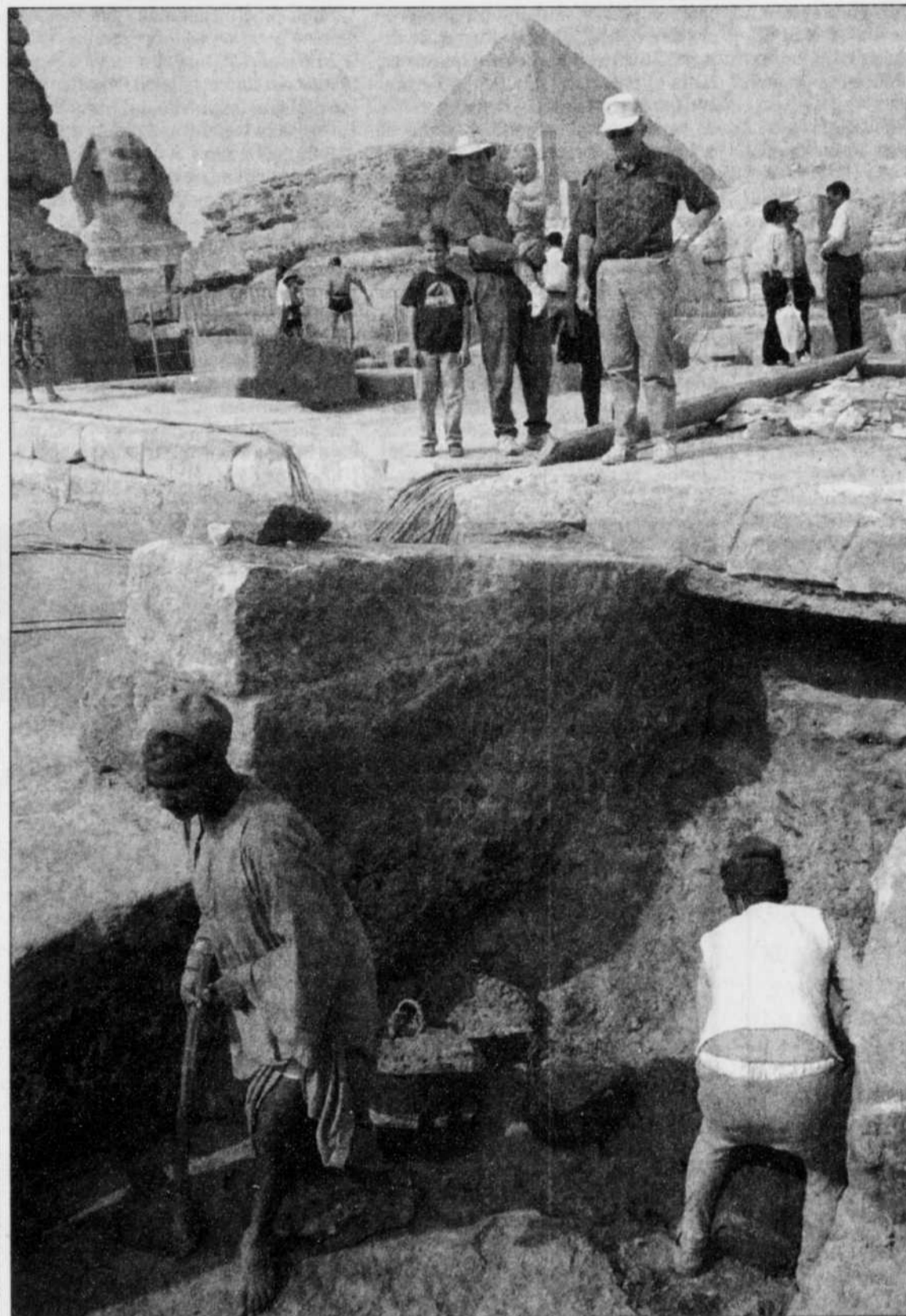
Selon l'agence ITAR TASS reçue à Londres, deux personnes ont péri et une centaine d'autres ont été blessées dans l'incendie.

Selon le ministre, le feu s'est déclaré dans le dernier wagon d'une rame qui circulait entre deux stations.

Les enquêteurs tentent de déterminer les causes de l'incendie. Un attentat d'origine criminelle, dont les auteurs n'ont jamais été identifiés, avait fait 19 morts en 1994 dans le métro de Bakou.

Le président Heydar Aliev a ordonné une commission d'enquête.

Sous les gradins, le temple



Une équipe archéologique fouillait encore hier les environs des pyramides de Gizeh, près du Caire, où les vestiges d'un temple égyptien consacré au roi Khéphren (IV^e dynastie) ont été retrouvés. Le temple vieux de 4 500 ans a été découvert en contrebas du Sphinx, sous les gradins appartenant à une société de spectacles égyptienne. Selon le Conseil des Antiquités égyptiennes, deux voies menant à l'entrée du temple ont été retrouvées, ainsi que des trous circulaires utilisés par les anciens Égyptiens pour marquer les bases du temple lors de sa construction et des bassins ayant probablement servi à la purification de la dépouille du roi.

Le Mossad liquide le numéro 1 du Djihad islamique

GAZA (Reuter et AFP) — Des agents du Mossad, les services secrets israéliens, auraient assassiné le chef du mouvement du Djihad islamique, Fassi Chakaki, jeudi dans une rue de Malte, à en croire un responsable de cette organisation intégriste.

L'information n'a pas été confirmée, mais selon la télévision et la radio d'État israéliennes, le Mossad aurait tué Fathi Chakaki à Malte.

« Le Mossad israélien l'a assassiné à Malte alors qu'il se rendait de Libye à Damas (en Syrie) », a déclaré hier à Gaza un responsable du Djihad islamique sous le couvert de l'anonymat.

«PLUSIEURS ENNEMIS»

Interrogé à ce sujet, le premier ministre israélien Yitzhak Rabin a déclaré hier : « Il avait plusieurs ennemis. Il était en Libye, il soutenait la Libye, ses dirigeants et l'expulsion de Palestiniens de Libye. »

« J'imagine qu'il avait aussi des ennemis palestiniens et s'il est bien l'homme qui a été tué, je ne vais sûrement pas m'en attrister », a ajouté Yitzhak Rabin.

Le porte-parole du gouvernement, interrogé sur les informations selon lesquelles Israël serait responsable de l'assassinat, s'est refusé à toute déclaration.

M. Rabin a souligné que Chakaki était « à la tête d'une organisation terroriste qui a commis des attentats anti-israéliens particulièrement sanglants », dont des attaques à la bombe qui ont fait 29 morts cette année, dont 27 soldats israéliens.

« Ce n'est certainement pas quelqu'un dont une société civilisée peut tolérer l'existence », a ajouté M. Rabin.

La radio militaire israélienne a souligné que Chakaki était depuis longtemps une « cible » pour les services israéliens.

À Malte, la police a identifié l'homme assassiné comme étant Ibrahim Chaouech. De source proche du Djihad islamique dans la bande de Gaza, on déclare qu'il s'agit d'un nom d'emprunt utilisé par Chakaki, âgé de 43 ans, qui a fondé le Djihad islamique à son arrivée à Gaza au début des années 80.

Les Israéliens avaient arrêté ce chef spirituel de la Djihad islamique en 1985 pour avoir créé cette organisation, et l'avaient expulsé vers le Liban en 1988. Médecin de formation, Shkaki est né dans le camp de Rafah à Gaza.

LOEUVRE DE PROS

Pour la police maltaise, l'assassinat est l'oeuvre de professionnels. Selon la presse maltaise, il a été tué d'une balle dans la tête, à bout portant, par un homme dans la station balnéaire de Sliema, quelques heures après son arrivée dans l'île.

Le Jihad islamique, première organisation islamiste à être entrée en lutte armée contre Israël dans les années 80, est hostile au processus de paix au Proche-Orient, prône ouvertement la destruction de l'État d'Israël.

« Je ne vais sûrement pas m'en attrister », commente Yitzhak Rabin

Chirac attendu à Londres... par les écolos

■ PARIS (d'après AFP) — Si le troisième essai nucléaire français dans le Pacifique-Sud a suscité moins de réactions un peu partout dans le monde, les militants écologistes promettent néanmoins un accueil « torride » au président Jacques Chirac qui arrive aujourd'hui en Grande-Bretagne pour un sommet franco-britannique.

« Il peut s'attendre à un séjour torride, nous n'allons pas lui laisser de répit », a déclaré Eddie Goncalves, porte-parole de Campagne pour le désarmement nucléaire (CND). « Nous allons le suivre partout », a-t-il ajouté, qualifiant les essais français de « dangereux et irresponsables ».

Selon le CND, ce n'est que le prélude d'une série de manifestations plus importantes qui auront lieu dès l'arrivée de M. Chirac à Chequers, résidence de

le Japon et les principaux pays du Pacifique opposés aux essais nucléaires de la France, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ont encore une fois protesté après le troisième tir, tandis que Moscou et Washington exprimaient leurs « regrets ».

Pour sa part, Greenpeace a envoyé au gouvernement français, dans une opération spectaculaire, les sept millions de signatures de protestation recueillies dans une trentaine de pays.

L'expédition de près d'un millier d'enveloppes, soit plus de 2,5 tonnes, qui a mobilisé les employés de la poste durant plusieurs heures, n'a rien coûté à l'organisation écologiste, les

missives recommandées adressées au président de la République étant gratuites.

Depuis l'annonce de la reprise des essais français fin juin, l'ambassadeur français à Londres, Jean Guignou, a reçu quelque 5 000 lettres de protestation aussi bien contre les essais que contre le principe de la dissuasion nucléaire.

M. Major, lui aussi détenteur de l'arme nucléaire, a été le meilleur allié de M. Chirac pendant cette campagne d'essais, refusant de la condamner malgré les demandes répétées de l'opposition travailliste et des pays du Commonwealth, qui se réunissent en sommet au début du mois de novembre en Nouvelle-Zélande.

LE DIM...
IMM...
Visites lib...
Maisons s...
Condomin...
Maisons à...
A VE...
Chalets...
Fermes...
Maisons d...
Maisons r...
Terrains...
Terres...
Villégiature...
RECHERCH...
PROPR...
INDI...
Bureaux...
Bureaux à...
Commerce...
Entrées...
Locaux...
PROPRIÉTÉS...
RECHERCH...
SERVICES...
Logements...
Condomin...
Maisons...
Chambres...
IMMEUB...
A...
maison...
100...
100...
LIQUIDER...
terminer...
2 ETAGES...
avec logem...
131 000...
RUE SI...
tous les se...
style cond...
4 chambres...
chers bois...
les, ensell...
112 000...
101...
A 308 Mar...
luxeux cot...
choix franc...
2500...
DU prop...
+ céramiq...
patis, caban...
DU PROPRI...
chambres, b...
cupation rap...
au prix dem...
DU prop...
venu (4...)
agagem...
GIFFARO...
que 4 cham...
sous-sol am...
95 000...
MAISSON...
résidentie...
sur feu...
offre. Pour...
NOUVEAU...
treatments...
orienté. Idéal...
Les Planche...
Pro S...
UNIFAMILIA...
que, foyer...
salles de bai...
que, prix rég...
URGENT...
style victori...
ventes, imp...
le, près par...
achat...
VENTE rapid...
paires...
bres, terran...
102...
BORD du Lac...
chambres, en...
CAP-ROUGE...
niveau...
MAISON plus...
de...
accroché...
bié, piscine...
vue superbe...
NEUVE style...
avantag...
ST-AUGUST...
neuve...
ind...
ST-AUGUST...
3 chambres...
fre...
ST-AUGUST...
chambres...
collage...
boyer, gaz...
inclus...
104...
A 7025 BINET...
fin, abri d'auto...
de bain...
à louer...
3 CHAMBRES...
abri d'auto...
Capitaine...
DE ville neuve...
couple...
pitale...
MAISON...
non...
105...
A 832-0083...
des chutes...
415 m...
sacasseur...
remise ext...
A 842-8571...
les bains...
couple...
78 000...
A REALTOR...
services...
A découvrir...
MONTREAL...
couple...
Cartier...
Sécurité...
stationneme...
de réception...
Clément Guib...
courier immo...
A LIQUIDER...
Foy...
Falles of

LES ANNONCES CLASSÉES

INDEX DES RUBRIQUES

686-3311



IMMEUBLES 099 à 349

Visites libres 099

À VENDRE

Maisons seules 100 à 149

Condominiums 105

Maisons à revenus 150 à 199

À VENDRE OU À LOUER

AUTRES PROPRIÉTÉS 200 à 229

Chalets 200

Fermes 202

Maisons de campagne 204

Maisons mobiles 206

Terrains 208

Terres 210

Villegiateurs hors Québec 212

RECHERCHE 214



AMÉLIORATION ET ENTRETIEN

DES PROPRIÉTÉS 370 à 389

Aménagement terrain 370

Chauffage/climatisation/ventilation 372

Décoration intérieure 374

Déneigement 376

Entretien/réparation 378

Extermination 380

Matériaux 382

Systèmes d'alarme 386



MARCHANDISES

et SERVICES 390 à 459

Accessoires de parterre 395

Alimentation/aliments naturels 397

Aménagement 399

Commerce 400

Antiquités 403

Appareils ménagers 405

Artisanat 407

Assurances 409

Bois de foyer 410

Cellulaire 411

Coût du bébé 412

Comptabilité/Tenue de livre 414

Cours 415

Covoiturage 416

Déménagement/Transport 418



Echanges téléphoniques

419

Équipement de bureau, commerce et restaurant 420

Entreposage 421

Généralistes 423

Machines à coudre 425

Marchandises diverses 427

Marchandises en gros 428

Marchés aux puces 429

Manèges/réceptions 430

Medicines douces 432

Ordinateurs 440

Outils 442

Piscines 443

Photographie 444

Rembourrage 445

Santé-esthétique 447

Souffleuses-tondeuses 448

Systèmes de son-télévision 449

Tableaux-encadrements 450

Tapis-carrelages 452

Transport demande 454

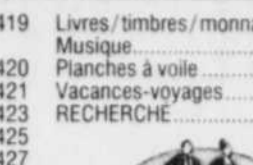
Troc 455

Ventes de garage 456

Vêtements 457

Vidéos 458

RECHERCHE 459



EMPLOIS 480 à 489

Offres d'emplois 481

Placement étudiant 483

Service à l'emploi 485

Services domestiques 487

et garderie 486

Services spécialisés 489

RECHERCHE 487



FINANCE 490 à 499

Argent à prêter 491

Occasions d'affaires 493

Prêts hypothécaires 495

RECHERCHE 493



VÉHICULES 500 à 599

Autobus 503

Autos à vendre 505

Autos à louer 512

4X4 515

Activités diverses 603

Agences de rencontre 607

Avis de naissance 611

Avis divers et légaux 619

Carnet mondain 617

Clubs sociaux 619

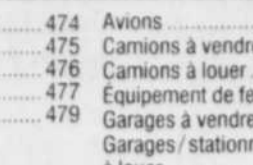
Encans/ventes 621

Messages personnels 623

Perdu/trouvé 625

Sciences occultes 626

Souhaits 627



AVIS 600 à 629

Activités diverses 603

Agences de rencontre 607

Avis de naissance 611

Avis divers et légaux 619

Carnet mondain 617

Clubs sociaux 619

Encans/ventes 621

Messages personnels 623

Perdu/trouvé 625

Sciences occultes 626

Souhaits 627



IMMEUBLES 099 à 349

À vendre

maisons seules

100 à 149

100 ANCIENNE-LORETTE

À LIQUIDER! 8000\$ br. trique, à terminer. 8000\$, 806-4496

2 ÉTAGES, 28x28, 3 srs, sous-sol avec logement 3 1/2 srs bois franc. 131 000\$, 877-8112

RUE St-Alphonse à proximité de toutes les services, superbe jumelle style condo, 6 ans, entièrement fin. 4 chambres, 2 salles bains, planchers, bois franc, 120 000\$, 877-8112

101 BEAUPORT

À 308 Marso, du constructeur luxueux, cottage anglais, secteur choi, financement 4 1/2% ou rabais 2500\$. 124 500\$ taxes inc. 661-8808

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

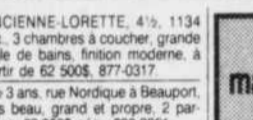
DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393

DU PROPRIÉTAIRE, beaux bois franc + céramique, échantour au grand confort, cabanon 85 000\$ 666-5393



IMMEUBLES 099 à 349

À vendre

maisons seules

100 à 149

106 CÔTE-DE-BEAUPRE/LE D'ORLÉANS

À 64 BÉDARD, Bois-châte cottage rénové, 3 chambres, 1 1/2 salles bains, lavoir, très belle cuisine, planchers bois et céramique, foyer, grand terrasse cabanon, 79 900\$, 822-1828

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol, 222 225\$

À St-François I.O. domaine 8500 en bordure du fleuve, maison, piscine, entresol,

Propriétés commerciales et industrielles

230 à 249

234 COMMERCES

A STE-ANNE-de-Beaupré, restaurant très moderne, 80 places + 13 unités motel. Immeubles Carrière composites 608-7152

ATELIER de couture, service de réparations. 909-62-6617

AUTRUCHE ou EMEUS élevage éc en main, maintenant disponible. 987-6072

VENDRE salon de bronzage éc en main, avec coiffure et esthétique. 987-6072

2 BOUCHÈRES à VENDRE à Québec et Ste-Foy. Chiffre d'affaires 1 500 000. 909-327-7183. N. Morin court. 987-6072

BOUTIQUE de design québécois VÊTEMENTS

HOMMES - FEMMES - ENFANTS

VIEXU-QUEBEC 682-6000

EPICERIE avec 3 logements, bâtisse neuve, bon chiffre d'affaires. 987-6072

FONDS Commerce inv. 1700 à 10000 à céder, 919-752-8661

GARAGE 60x60 métallique générale maison, 2 entrées, terrain 81 100 p.c. 418-887-3945

HOTEL à vendre 15 chambres restaurant bar, salle réception, secteur touristique. 987-6072

LOGEMENTS à 1 chambre à vendre au total à louer. 681-7803

QUINCAILLERIE de quartier St-Pascal, 522-4015 Frédéric

RESTAURANT 55 places, très bien équipé bon louer. 687-0899

SALON de coiffure à louer, clientèle 4508-521-9594

VENTRE ou ECHANGER Bar/restaurant complet 687-0899

236 ENTREPRISES

A 681-8151

ENTREPÔT

SALE DE MONTRE

● QUÉBEC ● STE-FOY ● VANIER ● LEVIS De 1000 à 10 000 p.c. et plus selon vos besoins. Incluant les aménagements. Transigez avec gens d'expérience. 681-8151

COMINAR

681-8151

A 648-8343

BUREAU - ENTREPRISE

SALLE DE MONTRE Québec ● Ville Vanier ● Donnacona ● Disponible immédiatement LES IMMEUBLES GERARD BOUCHARD 648-8343

A 651-9443

ENTREPÔTS

1000 à 40 000 p.c., bâtisses neuves ou rénovées Immeubles Roussin 651-9443

A 653-7458

Société Immobilière DUPONT

653-7458

A 565 BD HAMEL

4500 à 11 900 p.c., bâtisse de prestige à louer, 400 stationnements. 622-3739, 989-1232

A 653-6644, à Ste-Foy à louer entièrement. 622-6000 car. entrée, 653-2434

A LOUER, entropôt et bureau 831-8860

A STE-FOY, 825 p.c. béton, chauffage, 302-3373

A 687-3020 GMG Bureaux, commerces, entropôt, QUÉBEC, STE-FOY

A Vanier, porte 14, bureau, quai, 2000 à 2100, 681-9395

BOUL DE LA CAPITALE

Entropôt 1561, 3025, 5200, 6200, car. de réception, bureau, 1700, visible. 1062-2516, 989-6598

CARREFOUR DU COMMERCE Bureaux et entropôt à louer, disponibilités selon vos besoins. 653-1454, 987-3559

CENTRE-VILLE EDIFICE RENOVÉ

ENTREPÔTS: ● 1300 - 4500 p.c. 2 décaractères COMMERCIAL: ● Rez-de-chaussée, 3500 p.c. BUREAU: ● Services ou non, jusqu'à 4500pc.

525-8737

ENTREPÔT 1800 p.c. 17 Gamaue, Québec. 608-3371, 687-4646

ENTREPÔT

8000 p.c. chauffage, 5 portes de garage. Du 1er nov. au 1er avril 4800/mois. Secteur bou. Hamel et Henri V. Pour renseignements: 681-8200

218 LOCAUX

A 126 Des Chênes Ouest, demi sous-sol environ 2000 p.c., hauteur 8' chauffé, idéal petite entreprise ou entropôt, 2 stationnements, 2006 par mois taxes inclus.

VIEUX QUEBEC

Chemin Ste-Foy, angle Duplessis, locaux disponibles suite achalandé. 622-3739, 989-1232

A PL DUBERGER 2300 Boul. Péri-Lévesque, locaux disponibles. 656-1228

2 MOIS GRATUITS

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2, 9 1/2, 10 1/2, 11 1/2, 12 1/2, 13 1/2, 14 1/2, 15 1/2, 16 1/2, 17 1/2, 18 1/2, 19 1/2, 20 1/2, 21 1/2, 22 1/2, 23 1/2, 24 1/2, 25 1/2, 26 1/2, 27 1/2, 28 1/2, 29 1/2, 30 1/2, 31 1/2, 32 1/2, 33 1/2, 34 1/2, 35 1/2, 36 1/2, 37 1/2, 38 1/2, 39 1/2, 40 1/2, 41 1/2, 42 1/2, 43 1/2, 44 1/2, 45 1/2, 46 1/2, 47 1/2, 48 1/2, 49 1/2, 50 1/2, 51 1/2, 52 1/2, 53 1/2, 54 1/2, 55 1/2, 56 1/2, 57 1/2, 58 1/2, 59 1/2, 60 1/2, 61 1/2, 62 1/2, 63 1/2, 64 1/2, 65 1/2, 66 1/2, 67 1/2, 68 1/2, 69 1/2, 70 1/2, 71 1/2, 72 1/2, 73 1/2, 74 1/2, 75 1/2, 76 1/2, 77 1/2, 78 1/2, 79 1/2, 80 1/2, 81 1/2, 82 1/2, 83 1/2, 84 1/2, 85 1/2, 86 1/2, 87 1/2, 88 1/2, 89 1/2, 90 1/2, 91 1/2, 92 1/2, 93 1/2, 94 1/2, 95 1/2, 96 1/2, 97 1/2, 98 1/2, 99 1/2, 100 1/2, 101 1/2, 102 1/2, 103 1/2, 104 1/2, 105 1/2, 106 1/2, 107 1/2, 108 1/2, 109 1/2, 110 1/2, 111 1/2, 112 1/2, 113 1/2, 114 1/2, 115 1/2, 116 1/2, 117 1/2, 118 1/2, 119 1/2, 120 1/2, 121 1/2, 122 1/2, 123 1/2, 124 1/2, 125 1/2, 126 1/2, 127 1/2, 128 1/2, 129 1/2, 130 1/2, 131 1/2, 132 1/2, 133 1/2, 134 1/2, 135 1/2, 136 1/2, 137 1/2, 138 1/2, 139 1/2, 140 1/2, 141 1/2, 142 1/2, 143 1/2, 144 1/2, 145 1/2, 146 1/2, 147 1/2, 148 1/2, 149 1/2, 150 1/2, 151 1/2, 152 1/2, 153 1/2, 154 1/2, 155 1/2, 156 1/2, 157 1/2, 158 1/2, 159 1/2, 160 1/2, 161 1/2, 162 1/2, 163 1/2, 164 1/2, 165 1/2, 166 1/2, 167 1/2, 168 1/2, 169 1/2, 170 1/2, 171 1/2, 172 1/2, 173 1/2, 174 1/2, 175 1/2, 176 1/2, 177 1/2, 178 1/2, 179 1/2, 180 1/2, 181 1/2, 182 1/2, 183 1/2, 184 1/2, 185 1/2, 186 1/2, 187 1/2, 188 1/2, 189 1/2, 190 1/2, 191 1/2, 192 1/2, 193 1/2, 194 1/2, 195 1/2, 196 1/2, 197 1/2, 198 1/2, 199 1/2, 200 1/2, 201 1/2, 202 1/2, 203 1/2, 204 1/2, 205 1/2, 206 1/2, 207 1/2, 208 1/2, 209 1/2, 210 1/2, 211 1/2, 212 1/2, 213 1/2, 214 1/2, 215 1/2, 216 1/2, 217 1/2, 218 1/2, 219 1/2, 220 1/2, 221 1/2, 222 1/2, 223 1/2, 224 1/2, 225 1/2, 226 1/2, 227 1/2, 228 1/2, 229 1/2, 230 1/2, 231 1/2, 232 1/2, 233 1/2, 234 1/2, 235 1/2, 236 1/2, 237 1/2, 238 1/2, 239 1/2, 240 1/2, 241 1/2, 242 1/2, 243 1/2, 244 1/2, 245 1/2, 246 1/2, 247 1/2, 248 1/2, 249 1/2, 250 1/2, 251 1/2, 252 1/2, 253 1/2, 254 1/2, 255 1/2, 256 1/2, 257 1/2, 258 1/2, 259 1/2, 260 1/2, 261 1/2, 262 1/2, 263 1/2, 264 1/2, 265 1/2, 266 1/2, 267 1/2, 268 1/2, 269 1/2, 270 1/2, 271 1/2, 272 1/2, 273 1/2, 274 1/2, 275 1/2, 276 1/2, 277 1/2, 278 1/2, 279 1/2, 280 1/2, 281 1/2, 282 1/2, 283 1/2, 284 1/2, 285 1/2, 286 1/2, 287 1/2, 288 1/2, 289 1/2, 290 1/2, 291 1/2, 292 1/2, 293 1/2, 294 1/2, 295 1/2, 296 1/2, 297 1/2, 298 1/2, 299 1/2, 300 1/2, 301 1/2, 302 1/2, 303 1/2, 304 1/2, 305 1/2, 306 1/2, 307 1/2, 308 1/2, 309 1/2, 310 1/2, 311 1/2, 312 1/2, 313 1/2, 314 1/2, 315 1/2, 316 1/2, 317 1/2, 318 1/2, 319 1/2, 320 1/2, 321 1/2, 322 1/2, 323 1/2, 324 1/2, 325 1/2, 326 1/2, 327 1/2, 328 1/2, 329 1/2, 330 1/2, 331 1/2, 332 1/2, 333 1/2, 334 1/2, 335 1/2, 336 1/2, 337 1/2, 338 1/2, 339 1/2, 340 1/2, 341 1/2, 342 1/2, 343 1/2, 344 1/2, 345 1/2, 346 1/2, 347 1/2, 348 1/2, 349 1/2, 350 1/2, 351 1/2, 352 1/2, 353 1/2, 354 1/2, 355 1/2, 356 1/2, 357 1/2, 358 1/2, 359 1/2, 360 1/2, 361 1/2, 362 1/2, 363 1/2, 364 1/2, 365 1/2, 366 1/2, 367 1/2, 368 1/2, 369 1/2, 370 1/2, 371 1/2, 372 1/2, 373 1/2, 374 1/2, 375 1/2, 376 1/2, 377 1/2, 378 1/2, 379 1/2, 380 1/2, 381 1/2, 382 1/2, 383 1/2, 384 1/2, 385 1/2, 386 1/2, 387 1/2, 388 1/2, 389 1/2, 390 1/2, 391 1/2, 392 1/2, 393 1/2, 394 1/2, 395 1/2, 396 1/2, 397 1/2, 398 1/2, 399 1/2, 400 1/2, 401 1/2, 402 1/2, 403 1/2, 404 1/2, 405 1/2, 406 1/2, 407 1/2, 408 1/2, 409 1/2, 410 1/2, 411 1/2, 412 1/2, 413 1/2, 414 1/2, 415 1/2, 416 1/2, 417 1/2, 418 1/2, 419 1/2, 420 1/2, 421 1/2, 422 1/2, 423 1/2, 424 1/2, 425 1/2, 426 1/2, 427 1/2, 428 1/2, 429 1/2, 430 1/2, 431 1/2, 432 1/2, 433 1/2, 434 1/2, 435 1/2, 436 1/2, 437 1/2, 438 1/2, 439 1/2, 440 1/2, 441 1/2, 442 1/2, 443 1/2, 444 1/2, 445 1/2, 446 1/2, 447 1/2, 448 1/2, 449 1/2, 450 1/2, 451 1/2, 452 1/2, 453 1/2, 454 1/2, 455 1/2, 456 1/2, 457 1/2, 458 1/2, 459 1/2, 460 1/2, 461 1/2, 462 1/2, 463 1/2, 464 1/2, 465 1/2, 466 1/2, 467 1/2, 468 1/2, 469 1/2, 470 1/2, 471 1/2, 472 1/2, 473 1/2, 474 1/2, 475 1/2, 476 1/2, 477 1/2, 478 1/2, 479 1/2, 480 1/2, 481 1/2, 482 1/2, 483 1/2, 484 1/2, 485 1/2, 486 1/2, 487 1/2, 488 1/2, 489 1/2, 490 1/2, 491 1/2, 492 1/2, 493 1/2, 494 1/2, 495 1/2, 496 1/2, 497 1/2, 498 1/2, 499 1/2, 500 1/2, 501 1/2, 502 1/2, 503 1/2, 504 1/2, 505 1/2, 506 1/2, 507 1/2, 508 1/2, 509 1/2, 510 1/2, 511 1/2, 512 1/2, 513 1/2, 514 1/2, 515 1/2, 516 1/2, 517 1/2, 518 1/2, 519 1/2, 520 1/2, 521 1/2, 522 1/2, 523 1/2, 524 1/2, 525 1/2, 526 1/2, 527 1/2, 528 1/2, 529 1/2, 530 1/2, 531 1/2, 532 1/2, 533 1/2, 534 1/2, 535 1/2, 536 1/2, 537 1/2, 538 1/2, 539 1/2, 540 1/2, 541 1/2, 542 1/2, 543 1/2, 544 1/2, 545 1/2, 546 1/2, 547 1/2, 548 1/2, 549 1/2, 550 1/2, 551 1/2, 552 1/2, 553 1/2, 554 1/2, 555 1/2, 556 1/2, 557 1/2, 558 1/2, 559 1/2, 560 1/2, 561 1/2, 562 1/2, 563 1/2, 564 1/2, 565 1/2, 566 1/2, 567 1/2, 568 1/2, 569 1/2, 570 1/2, 571 1/2, 572 1/2, 573 1/2, 574 1/2, 575 1/2, 576 1/2, 577 1/2, 578 1/2, 579 1/2, 580 1/2, 581 1/2, 582 1/2, 583 1/2, 584 1/2, 585 1/2, 586 1/2, 587 1/2, 588 1/2, 589 1/2, 590 1/2, 591 1/2, 592 1/2, 593 1/2, 594 1/2, 595 1/2, 596 1/2, 597 1/2, 598 1/2, 599 1/2, 600 1/2, 601 1/2, 602 1/2, 603 1/2, 604 1/2, 605 1/2, 606 1/2, 607 1/2, 608 1/2, 609 1/2, 610 1/2, 611 1/2, 612 1/2, 613 1/2, 614 1/2, 615 1/2, 616 1/2, 617 1/2, 618 1/2, 619 1/2, 620 1/2, 621 1/2, 622 1/2, 623 1/2, 624 1/2, 625 1/2, 626 1/2, 627 1/2, 628 1/2, 629 1/2, 630 1/2, 631 1/2, 632 1/2, 633 1/2, 634 1/2, 635 1/2, 636 1/2, 637 1/2, 638 1/2, 639 1/2, 640 1/2, 641 1/2, 642 1/2, 643 1/2, 644 1/2, 645 1/2, 646 1/2, 647 1/2, 648 1/2, 649 1/2, 650 1/2, 651 1/2, 652 1/2, 653 1/2, 654 1/2, 655 1/2, 656 1/2, 657 1/2, 658 1/2, 659 1/2, 660 1/2, 661 1/2, 662 1/2, 663 1/2, 664 1/2, 665 1/2, 666 1/2, 667 1/2, 668 1/2, 669 1/2, 670 1/2, 671 1/2, 672 1/2, 673 1/2, 674 1/2, 675 1/2, 676 1/2, 677 1/2, 678 1/2, 679 1/2, 680 1/2, 681 1/2, 682 1/2, 683 1/2, 684 1/2, 685 1/2, 686 1/2, 687 1/2, 688 1/2, 689 1/2, 690 1/2, 691 1/2, 692 1/2, 693 1/2, 694 1/2, 695 1/2, 696 1/2, 697 1/2, 698 1/2, 699 1/2, 700 1/2, 701 1/2, 702 1/2, 703 1/2, 704 1/2, 705 1/2, 706 1/2, 707 1/2, 708 1/2, 709 1/2, 710 1/2, 711 1/2, 712 1/2, 713 1/2, 714 1/2, 715 1/2, 716 1/2, 717 1/2, 718 1/2, 719 1/2, 720 1/2, 721 1/2, 722 1/2, 723 1/2, 724 1/2, 725 1/2, 726 1/2, 727 1/2, 728 1/2, 729 1/2, 730 1/2, 731 1/2, 732 1/2, 733 1/2, 734 1/2, 735 1/2, 736 1/2, 737 1/2, 738 1/2, 739 1/2, 740 1/2, 741 1/2, 742 1/2, 743 1/2, 744 1/2, 745 1/2, 746 1/2, 747 1/2, 748 1/2, 749 1/2, 750 1/2, 751 1/2, 752 1/2, 753 1/2, 754 1/2, 755 1/2, 756 1/2, 757 1/2, 758 1/2, 759 1/2, 760 1/2, 761 1/2, 762 1/2, 763 1/2, 764 1/2, 765 1/2, 766 1/2, 767 1/2, 768 1/2, 769 1/2, 770 1/2, 771 1/2, 772 1/2, 773 1/2, 774 1/2, 775 1/2, 776 1/2, 777 1/2, 778 1/2, 779 1/2, 780 1/2, 781 1/2, 782 1/2, 783 1/2, 784 1/2, 785 1/2, 786 1/2, 787 1/2, 788 1/2, 789 1/2, 790 1/2, 791 1/2, 792 1/2, 793 1/2, 794 1/2, 795 1/2, 796 1/2, 797 1/2, 798 1/2, 799 1/2, 800 1/2, 801 1/2, 802 1/2, 803 1/2, 804 1/2, 805 1/2, 806 1/2, 807 1/2, 808 1/2, 809 1/2, 810 1/2, 811 1/2, 812 1/2, 813 1/2, 814 1/2, 815 1/2, 816 1/2, 817 1/2, 818 1/2, 819 1/2, 820 1/2, 821 1/2, 822 1/2, 823 1/2, 824 1/2, 825 1/2, 826 1/2, 827 1/2, 828 1/2, 829 1/2, 830 1/2, 831 1/2, 832 1/2, 833 1/2, 834 1/2, 835 1/2, 836 1/2, 837 1/2, 838 1/2, 839 1/2, 840 1/2, 841 1/2, 842 1/2, 843 1/2, 844 1/2, 845 1/2, 846 1/2, 847 1/2, 848 1/2, 849 1/2, 850 1/2, 851 1/2, 852 1/2, 853 1/2, 854 1/2, 855 1/2, 856 1/2, 857 1/2, 858 1/2, 859 1/2, 860 1/2, 861 1/2, 862 1/2, 863 1/2, 864 1/2, 865 1/2, 866 1/2, 867 1/2, 868 1/2, 869 1/2, 870 1/2, 871 1/2, 872 1/2, 873 1/2, 874 1/2, 875 1/2, 876 1/2, 877 1/2, 878 1/2, 879 1/2, 880 1/2, 881 1/2, 882 1/2, 883 1/2, 884 1/2, 885 1/2, 886 1/2, 887 1/2, 888 1/2, 889 1/2, 890 1/2, 891 1/2, 892 1/2, 893 1/2, 894 1/2, 895 1/2, 896 1/2, 897 1/2, 898 1/2, 899 1/2, 900 1/2, 901 1/2, 902 1/2, 903 1/2, 904 1/2, 905 1/2, 906 1/2, 907 1/2, 908 1/2, 909 1/2, 910 1/2, 911 1/2, 912 1/2, 913 1/2, 914 1/2, 915 1/2, 916 1/2, 917 1/2, 918 1/2, 919 1/2, 920 1/2, 921 1/2, 922 1/2, 923 1/2, 924 1/2, 925 1/2, 926 1/2, 927 1/2, 928 1/2, 929 1/2, 930 1/2, 931 1/2, 932 1/2, 933 1/2, 934 1/2, 935 1/2, 936 1/2, 937 1/2, 938 1/2, 939 1/2, 940 1/2, 941 1/2, 942 1/2, 943 1/2, 944 1/2, 945 1/2, 946 1/2, 947 1/2, 948 1/2, 949 1/2, 950 1/2, 951 1/2, 952 1/2, 953 1/2, 954 1/2, 955 1/2, 956 1/2, 957 1/2, 958 1/2, 959 1/2, 960 1/2, 961 1/2, 962 1/2, 963 1/2, 964 1/2, 965 1/2, 966 1/2, 967 1/2, 968 1/2, 969 1/2, 970 1/2, 971 1/2, 972 1/2, 973 1/2, 974 1/2, 975 1/2, 976 1/2, 977 1/2, 978 1/2, 979 1/2, 980 1/2, 981 1/2, 982 1/2, 983 1/2, 984 1/2, 985 1/2, 986 1/2, 987 1/2, 988 1/2, 989 1/2, 990 1/2, 991 1/2, 992 1/2, 993 1/2, 994 1/2, 995 1/2, 996 1/2, 997 1/2, 998 1/2, 999 1/2, 1000 1/2, 1001 1/2, 1002 1/2, 1003 1/2, 1004 1/2, 1005 1/2, 1006 1/2, 1007 1/

DÉCÈS ET AVIS

705 AVIS DE DÉCÈS



LABRECQUE (Eddy)
A sa résidence, le 27 octobre 1995, à l'âge de 79 ans, est décédé Monsieur Eddy Labrecque, ex-fonctionnaire provincial. Époux de dame Jeanne St-Hilaire. Il demeurait à Québec. Selon ses volontés, il a été confié à la maison funéraire

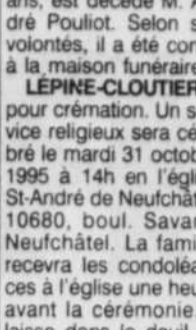
LEPINE-CLOUTIER
pour crémation. Un service religieux sera célébré le mardi 31 octobre 1995 à 14h en l'église St-André de Neufchâtel, 10680, boul. Savard, Neufchâtel. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil sa conjointe Mme Yolaine Melançon; ses enfants: Isabelle et Gilles-Martin; sa mère Suzanne Morisan (Raoul Harvey); ses frères: Gilles (Hélène Lacasse) et Christian (Luce Brunelle); la famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille unique Louise (Benoît Massicotte); ses petites-filles: Rachel, Mélissa (Stéphane Boulanger); son arrière-petite-fille Amélie; ses beaux-frères et belles-sœurs: Thérèse St-Hilaire (Marcel Gallichan), Robert St-Hilaire et son amie Isabelle Beaulieu, Marcel St-Hilaire (Mariette Doyon), Gaston St-Hilaire (Rita Bégin), Marguerite St-Hilaire (feu Roger Lachance), Gertrude St-Hilaire (Joseph Thiboutot) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis(es). Toute marque de sympathie peut se traduire par des messes ou un don à la Fondation québécoise du cancer, 1675, chemin Ste-Foy (Québec) G1S 2P7 Tél: 681-9989. Pour renseignements: 529-3371

RIVERIN (Flore Simard)
A la maison Michel Sarrazin, le 28 octobre 1995, est décédée dame Flore Simard, épouse de M. Gabriel Riverin. Elle demeurait à Ste-Foy. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté, en présence des cendres, le mardi 31 octobre à 11h en l'église Ste-Geneviève, rue d'Amours à Ste-Foy. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. L'inhumation se fera au cimetière Belmont, sous la direction de la

Coopérative funéraire DU PLATEAU 693, Nérée-Tremblay Ste-Foy
Elle laisse dans le deuil, outre son époux, son fils Denis (Marie-Monique Jean-Baptiste); ses filles: Monique (Pierre Boily), Isabelle (Richard Grenier), Céline (Jocelyne Bard); ses petits-enfants: Philippe et Mireille Boily, Camille et Vincent Grenier; ses sœurs: Mlle Antoinette Simard, Soeur Marthe Simard f.c.s.j., Soeur Elisabeth Simard f.c.s.j.; ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Paul Simard (Marie-Rose Roy), M. et Mme Ernest Simard (Georgette Guay), M. et Mme Jean-Charles Simard (Yolande Roy), M. et Mme Maurice Simard (Marie-Blanche Leblanc), M. Camille Simard, Mme Jean-Raymond Simard, M. Paul-Eugène Drouin, M. et Mme Raphaël Riverin (Colette Filion), Soeur Thérèse Riverin s.s.s.

Marius Pelletier 409, 9e Rue La Pocatière
le dimanche 29 octobre de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi de 12h à 14h45. Ensemble nous le recommanderons au Seigneur à la cathédrale de Ste-Anne de La Pocatière le lundi 30 octobre 1995 à 15h, suivi de l'inhumation au cimetière de la Montagne. Pour renseignements: 1-418-856-3605 Fax: 418-856-4674

POULIOT (André)



A la maison Michel Sarrazin, le 28 octobre 1995, à l'âge de 66 ans, est décédé M. André Talbot, ex-employé et directeur de la Coopérative funéraire de l'Anse, époux de dame Marguerite Gagnon. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au

Funérarium de la Coopérative Funéraire de l'Anse 280, 8e Rue Québec
dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi de 9h30 à 10h30. Le service religieux sera célébré le lundi 30 octobre à 11h en l'église St-Esprit (2e Avenue), et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, son gendre et sa belle-fille: Pierre (Nicole Dubé), Hélène (Sharan Bhatti), Louis; sa petite-fille Rita; son petit-fils Sébastien; ses sœurs: Françoise (Jacques Arpin), Thérèse (Georges Fournier); ses beaux-frères et belles-sœurs: Marie-Anne Gagnon (Paul-Emile Simard), Françoise Gagnon Lapointe, Alphonse Gagnon, François Gagnon (Marie-Aimée Touchette), Charles-Arthur Gagnon (Rose-Aimée Trudel), Jean-Marie Gagnon (Rosalie Simard), Irene Gagnon (Romeo Trépanier); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis(es). Compenser l'envoi de fleurs par des dons à la fabrique de l'église St-Esprit ou à la maison Michel Sarrazin, 2101, chemin St-Louis, Sillery, G1T 1P5. Pour renseignements: 525-6044

TOUSSAINT (Gérard)
A l'hôpital Christ-Roi, le 28 octobre 1995, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Gérard Toussaint, époux de M. et Mme Ernest Simard (Georgette Guay), M. et Mme Jean-Charles Simard (Yolande Roy), M. et Mme Maurice Simard (Marie-Blanche Leblanc), M. Camille Simard, Mme Jean-Raymond Simard, M. Paul-Eugène Drouin, M. et Mme Raphaël Riverin (Colette Filion), Soeur Thérèse Riverin s.s.s.

Marius Pelletier 409, 9e Rue La Pocatière
le dimanche 29 octobre de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi de 12h à 14h45. Ensemble nous le recommanderons au Seigneur à la cathédrale de Ste-Anne de La Pocatière le lundi 30 octobre 1995 à 15h, suivi de l'inhumation au cimetière de la Montagne. Pour renseignements: 1-418-856-3605 Fax: 418-856-4674

TALBOT (André)



A Québec, le 26 octobre 1995, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Roger Valentine, époux de dame Marthe Garneau. Selon ses volontés, il a été confié à la maison funéraire

LEPINE-CLOUTIER
pour crémation. Une messe sera chantée le mardi 31 octobre 1995 à 11h en l'église Ste-Marys Canadiens coin Père-Marquette et Bienville, Québec, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Lise, Guy, Michel (Michèle Paradis); sa sœur Simone; son beau-frère et ses belles-sœurs: Pauline Desmarais, Marcel Garneau (Alberte Gaudreault), Georgette Marcoux; ses neveux, nièces, amis et amies. Pour renseignements: 529-3371.

VERRET (Marcel)
Au centre hospitalier Chauveau, le 28 octobre 1995, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Marcel Verret, époux de dame Georgette Falardeau. Il demeurait à Loretteville. La famille recevra les condoléances au salon funéraire

Falardeau Bédard Roy Enr. 30, rue St-Joseph Loretteville
dimanche de 19h à 22h, lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 9h30 à 10h45. Le service religieux sera célébré le mardi 31 octobre 1995 à 11h en l'église St-Ambroise de Loretteville, 277, rue Racine, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Jocelyne (Claude Julien), Benoît (Maryse Beaulieu), Serge (Francine Blier), Louise (Michel-André Sioui); ses petits-enfants: Julie, Jean-François, Caroline, Cassandre, Manuel, Matyldé, Camille et Marie-Joëlle; ses frères et ses sœurs: Raymond (Charlote Jean), Denise (François Thérèse), Gaston (Annette Renaud), Rita Verret Roy, Bruno, Monique; ses beaux-frères et ses belles-sœurs de la famille Falardeau: Jean-Baptiste (Jacqueline Verret), Annette (Armand Durand), Robert (Gertrude Falardeau), Suzanne (feu Jean-Paul Beaubien), Roger (Liliane Savard); plusieurs neveux, nièces et amis(es). Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du centre hospitalier Chauveau, 29, rue de l'Hôpital, Loretteville G2A 2T7 tél: 842-3651 ou à l'Association pulmonaire du Québec, 1173, boul. Charest Ouest, bureau 240, Québec G1N 2C9, tél: 687-0273. Pour renseignements: 842-3737.

VEZINA (David)
A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 27 octobre 1995, à l'âge de 71 ans, est décédé M. David Vézina, époux de dame Jeanne D'Arc Vézina. Il demeurait à Boischatel. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

F.X. BOUCHARD INC. 2258 av. Larue Courville
lundi, jour des funérailles, de 9 à 10h45. Le service religieux sera célébré le lundi, 30 octobre, à 11h, en l'église de Boischatel et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ou-

VALENTINE (Roger)



tre son épouse, son fils et sa belle-fille: Serge (Isabelle Simard), ses petits-enfants: Frédéric et Sabrina, ses sœurs et ses frères: Yvonne V. Chalifour, Robert-Emile (Noëlla Côté), Geneviève V. Huot, Hélène V. Lachance, Amedée (Léopoldine Vézina), Noël (Clémence Côté), ses beaux-frères et belles-sœurs: Fernand Vézina (Aline Langlois), Jean-Marie Vézina, Marcelle (Marcel Trudel), Lissette V. Giguère, Claude (Micheline Boucher), Georgette Asselin Vézina, Louis Lachance, Gilles Marquis, ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s. Pour renseignements: 663-9838

VIOL (Lucienne, née Moreau)
A l'hôpital Laval, le 26 octobre 1995, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Lucienne Moreau, épouse de feu M. Henri Viol. Elle demeurait à Ste-Foy. La famille recevra les condoléances au funérarium

LEPINE-CLOUTIER 1025, route de l'Église Ste-Foy
dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré le lundi 30 octobre 1995 à 14h, en l'église St-Denis, 1100, route de l'Église (Ste-Foy) et de là à la maison funéraire

LEPINE-CLOUTIER
pour crémation. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: André (feu Rita Porlier), Colette (Denis Landry), Louise (Philippe Cormier), Ronald, Gérald, Lucie (Gilles Gagnon), Michel, Richard, Madeleine, Johanne, Daniel; ses petits-enfants: Manon, Suzanne, Denis, Jacqueline, Diane, Robert, Linda, Diane et André; ses arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis(es). Pour renseignements: 529-3371.

725 MESSAS ANNIVERSAIRES MOLLOY (Duguay) (Colleen)
Le dimanche 5 novembre 1995 à 11h, en l'église St-Rodrigue, Charlesbourg, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Mme Colleen Molloy. Merci aux parents et amis qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie Magasin Econo J.C. Dupré inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Sainte-Brigitte-de-Laval, le 25 octobre 1995. Jacques Dupéré, président

SERVICES SPÉCIAUX 765 MONUMENTS
THERIAULT & FILS 711, 1ère Avenue, Québec 524-1561

LE MONDE

SLAVONIE ORIENTALE

Les Serbes font volte-face

L'accord proposé par l'ONU et les États-Unis rejeté à quelques jours du sommet pour la paix

■ SARAJEVO (Reuter et AFP) — Les sécessionnistes serbes ont rejeté hier l'accord sur la Slavonie orientale — territoire croate sous contrôle serbe situé dans l'est de la Croatie — mis au point par les États-Unis et l'ONU.

Mozart au secours de la Croatie

ZAGREB (AFP) — Les électeurs croates qui élisent leurs députés aujourd'hui pourront voter pour un candidat qui se compare à Mozart et aime les femmes ou un autre qui prône la méditation transcendantale pour lutter contre la guerre.

La partie serbe refuse de signer le document parce qu'il contient des dispositions « inacceptables », a déclaré le négociateur Milan Milanovic.

Selon un diplomate informé, les Serbes auraient accepté le principe d'une « réintégration » de la Slavonie au sein de la Croatie, mais ils s'accrocheraient à une longue période de transition, ce que Zagreb juge inacceptable.

À quelques jours de la rencontre au sommet, mercredi aux États-Unis, l'annulation de la réunion entre Serbes et Croates sur la question « n'est pas une bonne nouvelle », a estimé le médiateur américain Richard Holbrooke.

« Je pense, a ajouté M. Holbrooke sur la chaîne américaine CNN, que cela a un rapport avec les élections (législatives) croates, qui ont lieu demain (aujourd'hui). »

La Croatie s'apprête à tenir aujourd'hui des élections législatives en forme de référendum sur la politique nationaliste du président Franjo Tudjman et sa menace d'un recours à la force pour la reconquête de la Slavonie orientale.

Pour M. Holbrooke, il n'y a « aucune chance de paix » à Dayton, en Ohio, si la partie serbe reprend à son compte les récentes déclarations pour un État séparé en Bosnie; dans cette hypothèse, la guerre reprendra.

« Si les Serbes bosniaques insistent sur leur droit à faire sécession, comme ils l'ont annoncé il y a deux jours, en totale contradiction avec ce sur quoi nous nous étions mis d'accord à Genève et New York, il n'y aura pas de succès et la guerre reprendra », a-t-il déclaré sur CNN.

« Nous allons à Dayton pour commencer le processus de négociations, et nous sommes très loin de (la paix) », a ajouté le médiateur.

Interrogé sur une date pour l'envoi de troupes américaines en Bosnie, M. Holbrooke a réaffirmé que les troupes seraient envoyées une fois la paix faite. « Il n'y aura pas de paix sans participation américaine, mais il n'y aura pas de participation américaine sans paix. »

Plus de quatre ans après le début des combats dans l'ex-Yugoslavie, les présidents de Bosnie, Alija Izetbegovic, de Croatie, Franjo Tudjman, et de Serbie, Slobodan Milosevic, doivent entamer mercredi sur la base aérienne de Dayton des pourparlers indirects.

Malgré tout, le cessez-le-feu en vigueur depuis deux semaines tient bon en Bosnie et les Nations unies ont marqué un nouveau point à Sarajevo en ouvrant un axe routier important.

Le gouvernement bosniaque a jugé l'arrivée du convoi purement symbolique. « Nous considérerons Sarajevo comme une ville sous blocus tant que resteront impossibles les allées et venues d'autres camions transportant marchandises, fournitures humanitaires et civils », a dit un responsable.

Signe d'une détente de l'atmosphère, l'ONU a donné son premier point de presse à l'aéroport de Sarajevo pour la première fois depuis février, afin que des journalistes serbes puissent y assister.

Dans le cadre de la réduction des opérations de l'ONU, le bataillon canadien évacue sa base de Visoko (en Bosnie centrale), que 320 soldats doivent quitter aujourd'hui et 310 demain. Un contingent de 190 hommes restera sur place pour démanteler les installations.

« Il n'y aura pas de paix sans participation américaine, mais il n'y aura pas de participation américaine sans paix »

TROUPES AMÉRICAINES

CONVOI

COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

COMMISSION PERMANENTE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DU TOURISME

COMMISSION PERMANENTE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DU TOURISME

COMMISSION PERMANENTE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DU TOURISME

Dans une campagne guindée, où l'humour n'était pas de mise, Vladimir Bebic et Darko Pecek ont apporté une touche de légèreté et de dérision qui a souligné la pesanteur du discours ultranationaliste des autres formations et notamment du parti au pouvoir, le HDZ, le parti du président Franjo Tudjman.

Le vote féminin

Bebic, 49 ans, tête ronde, les cheveux frisés et des lunettes sur le bout du nez, est originaire de Rijeka, le grand port sur l'Adriatique. Amateur de boxe, il est surnommé le « Bombardier du Kvarner », la région ensoleillée de Rijeka et de ses îles.

Député de la Chambre sortante, occupant le seul siège du parti qu'il préside, le SDU (Union social-démocrate), formation de gauche qui veut une Croatie sociale et égalitaire et non un État nationaliste, il compte sur les femmes pour être réélu.

« Il y a 53 % de femmes en Croatie, je compte sur leur vote. Les hommes, eux, peuvent voter pour le HDZ ou les autres », explique-t-il en présentant le SDU comme la seule formation féministe, puisque les femmes ne sont pas des « maîtres de la guerre, mais de la vie ».

Même si sa voix a été couverte par le concert de slogans ultranationalistes et revanchards qui a dominé la campagne, il ne perd pas espoir d'être entendu un jour. « Je suis un génie comme Mozart, et comme le grand compositeur je suis maintenant critiqué, mais la postérité aura le dernier mot ! », déclare-t-il.

La loi naturelle

M. Pecek, la quarantaine ascétique, représente, lui, le Parti de la Loi naturelle (HSNZ). Candidat à Zagreb, sa formation n'a aucun siège dans la Chambre sortante, élue en 1992.

Il présente un programme inhabituel de méditation et d'envoi d'énergie positive qui, pour lui, est le seul chemin vers la paix.

« Il faut éliminer toute agressivité des politiques des États de la région. Nous pouvons influencer à distance les belligérants en envoyant des ondes positives », déclare Pecek.

Ce yogi politique doute que l'électorat croate lui offre un pourcentage de vote important, mais il se console en affirmant que la campagne aura eu un rôle publicitaire satisfaisant. « Nous sommes le Parti de l'avenir, le moment viendra où le développement spirituel des individus sera enfin considéré comme un impératif par les États », prédit-il.

In Memoriam

Monsieur André Talbot, directeur et ex-employé de la Coopérative Funéraire de l'Anse.

Les funérailles auront lieu le lundi 30 octobre 1995 à 11h en l'église St-Esprit de Québec.

Les p'tits matins décontractés de la fin de semaine...
Abonnez-vous :
(418) 686-3344 (Québec)
ou au 1-800-463-2362 (régions)
LE SOLEIL

Nous compatissons à votre deuil et vous offrons nos condoléances

LE SOLEIL

725 MESSAS ANNIVERSAIRES MOLLOY (Duguay) (Colleen)
Le dimanche 5 novembre 1995 à 11h, en l'église St-Rodrigue, Charlesbourg, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Mme Colleen Molloy. Merci aux parents et amis qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

SERVICES SPÉCIAUX 765 MONUMENTS
THERIAULT & FILS 711, 1ère Avenue, Québec 524-1561

LE SOLEIL

Abonnez-vous : (418) 686-3344

1-800-463-2362

COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

COMMISSION PERMANENTE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DU TOURISME

La Commission permanente du développement économique et du tourisme siégera le 2 novembre 1995 à 20 h 30 au siège social de la CUQ, 399, rue Saint-Joseph Est, Québec afin de prendre connaissance des points mentionnés à l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de l'assemblée
2. Signalisation touristique: présentation relative à la politique de signalisation touristique en vigueur dans la région outaouaise
3. Période de questions des membres
4. Période de questions du public
5. Fixation de la prochaine assemblée
6. Levée de l'assemblée

Québec, le 29 octobre 1995

Le secrétaire de la CUQ, Pierre Rousseau, avocat

Avis public

Avis public est par les présentes donné que les membres du Conseil de la Communauté urbaine de Québec, à une assemblée extraordinaire tenue le 17 octobre 1995, ont adopté les règlements suivants:

95-420 concernant le programme des immobilisations de la Communauté urbaine de Québec pour les exercices financiers 1996, 1997 et 1998;

95-421 concernant le programme des immobilisations de la Société de transport de la Communauté urbaine de Québec pour les exercices financiers 1996, 1997 et 1998.

Il peut être pris communication de ces règlements au bureau du secrétaire de la CUQ, 399, rue Saint-Joseph Est, Québec.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la loi.

Québec, le 29 octobre 1995

Le secrétaire de la CUQ, Pierre Rousseau, avocat

EXTRA! EXTRA! EXTRA!

**DE RETOUR!
VOUS NE PAYEZ PAS**

1997*
AVANT

**AUCUN PAIEMENT MENSUEL!
AUCUN INTÉRÊT!**

JUSTE 2 JOURS!

SUR TOUS LES MEUBLES! ET TOUS LES MATELAS!

N'HÉSITÉZ PAS!

VOUS L'AVEZ RÉCLAMÉ, NOUS VOUS ÉCOUTONS!

**PLUS! VOUS NE PAYEZ PAS AVANT UN AN SUR TOUS LES
ÉLECTROMÉNAGERS ET LES ÉLECTRONIQUES!**

AUJOURD'HUI ET LUNDI SEULEMENT!

Leon
LAVAL
Centre 2000
boul. St-Martin Ouest
sortie 9 de l'auto-
route des
Laurentides
MONTRÉAL
366-7441
LAVAL
688-3851

Leon
RIVE-SUD
GREENFIELD PARK
Centre commercial
Greenfield Park
387, boul.
Taschereau
MONTRÉAL
861-6968
GREENFIELD PARK
466-9400

Leon
VANIER
100, Chabot, à
proximité des
Halles Fleur de Lys
683-9600
Québec



**LA SEULE CHAÎNE DE
SUPERMAGASINS
DE MEUBLES AU PAYS**

Leon
SAINTE-FOY
2600,
boul. Laurier
Place de la Cité
657-6902
Québec

**OUVERT LE
DIMANCHE
de midi à 17h**

* S.A.C. Toutes les taxes et les frais d'administration de 55\$ (sur meubles et matelas) ou 45\$ (sur électroménagers et électroniques) sont payables au moment de l'achat. (Ex.: sur achat de 2000\$ les frais de 55\$ équivalent à 2.75%; ceux de 45\$ à 2.26%).

Solde dû le 15 janvier 1997 sur les meubles et les matelas, et le 15 octobre 1996 sur les électroménagers et les électroniques. Les prix et les conditions peuvent varier selon la région. Non applicable sur les achats antérieurs ni les articles en solde. Renseignez-vous pour d'autres modalités de paiement.